

EPIGRAPHE

« Que ce soit un vrai travail, tout comme celui du laboureur ou du semeur ; cultive la et attend ses fruits excellents.

La cultiver te donnera des soucis, mais bientôt tu jouiras de ses fruits ».

Le siracide 6 : 19

Djoscky MBOMA NZONZIMBU

DEDICACE

A mes parents

A mon Papa MBOMA Frederick et maman MIZIEZIE ODETTE,
pour tous sacrifices faits durant toutes des années d'études ;

A mes frères Papy KIBOKO et, mes sœurs Fifi MBOMA, Mado
MBOMA, Blandine MBOMA, Bibiche MBOMA, Grace.

Aux amis mitèrent MUTUTU, Héritier YUKU, associé et autres.

Puissent-ils trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

Djosky MBOMA NZONZIMBU

REMERCIEMENTS

En ce jour où nous soumettons le fruit de nos efforts intellectuels à l'appréciation des lecteurs, qu'il nous soit autorisé de nous acquitter de nos obligations morales envers toutes les personnes qui de loin ou de près nous ont transmis leur savoir.

Il nous est agréable de remercier les autorités tant académiques qu'administratives de l'Institut Facultaire de Développement pour ce qu'elles ont mis en œuvre pour que notre formation ait lieu dans de bonnes conditions.

Nous devons plus particulièrement nos sentiments de vive reconnaissance au Chef de Travaux KITA, qui nonobstant ses multiples occupations a bien voulu consacré son temps à diriger ce travail dont la rigueur, la lucidité et la dextérité ont conditionné la réussite de ce travail.

Nous remercions également à l'Assistant MANDANGI pour son encadrement et ses conseils pour la matérialisation de cette modeste œuvre.

Puissent tous les enseignants qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à notre formation intellectuelle trouver ici la preuve de notre reconnaissance.

PLAN DU TRAVAIL

I Epigraphe

II Dédicace

III Remerciements

O INTRODUCTION GENERALE

01. Problématique

02. Hypothèses

03. Délitiation du sujet

04. Choix et intérêt du sujet

05. Méthodes et techniques

06. Difficultés rencontrées

Chapitre I : Généralités

Section 1 : Définition des concepts de base

Section 2 : Types d'entreprises coopérative

Section 3 : Aspect Théorique sur la coopérative

0.0. INTRODUCTION

0.1. PROBLEMATIQUE

La devise chère au royaume de Belgique, nous citons : « L'union fait la force » constitue un véritable levier de commande pour stimuler le travail productif.

En fait depuis des temps immémoriaux, nos ancêtres ont eu à se regrouper pour défricher ou à débrousser un champ, pour conduire un élevage pour se procurer des crédits ces approches s'appelaient respectivement Kimbuela, Mbundani, Likelemba, etc. ...

Toutes ces organisations constituent les ancêtres de la coopérative actuelle dans le domaine d'agriculture et élevage d'épargne et crédit. Ils servaient par ailleurs d'instrument de lutte contre la pauvreté.

Dans le monde et précisément en Angleterre les tisserands (travailleurs), suite à la modicité des salaires leur alloués qui les maintenait dans la pauvreté la plus noire ils ont du s'organiser en coopérative laquelle leur avait permis de sortir du bon bien de la misère. Cette expérience du reste salutaire a servi de point de diffusion de la culture coopérative de l'Europe, Amérique et en suite dans d'autres continents.

Pour dire, la coopérative offre beaucoup d'avantage, aux membres considérés individuellement. Ces derniers s'assurent les services d'approvisionnement intrant agricoles, commercialisation de production, la formation, le bénéfice de crédits en numerais ou en nature etc...

Depuis toujours, l'homme est appelé pour satisfaire ses besoins, à développer un certain nombre d'activités dans différents domaines. L'agriculture demeure le secteur clé à la portée de tout le monde et aux milieux rural vers urbain pour voyager généralement de revenue et de denrées alimentaire

L'agriculture correspond à la culture du sol de plus largement à l'activité de produire ou d'élever des animaux.¹ Contrairement à l'animal qui possède un cercle restreint de besoin et de moyen pour les satisfaire.²

A cet égard nous observons avec un intérêt que les pays « dits » développée ont considéré et considèrent encore que le secteur agricole demeure une activité fondamentale qui apporte l'accumulation des richesses et le développement en général.

En ce qui nous concerne et particulièrement l'hinterland de la ville de Kinshasa dont le plateau de Batéké, celui-ci offre des sites favorable, aux activités agricole et élevage.

Les espaces sont littéralement envahis par des personnes physiques ou morales de la capitale. Si pour les personnes morales (société, ONG) exploitant rationnellement les espaces, les agriculteurs par contre travaillent d'une manière dispersée et non structuré avec toute les conséquences qui en déroulent.

Il convient de monter par ailleurs que la coopérative comme une stratégie de lutte contre la pauvreté, mais aussi comme une action qui est à la base de promotion et de la dignité humaines.

Aussi, autant que nos projets agricoles sur le plateau de Batéké se réalisent différemment autant que la production et le rendement sont souvent faibles suite

Aux aléas climatique (calendrier agricoles) mauvaise programmation des activités, de conflits foncier, hantise déguerpissement le sol nature généralement sablonneuse qui exige la bonification des terres par une fumure appropriée etc... Et parmi les facteurs de production, l'eau rend la réussite parfois aléatoire.

Devant cette problématique, nous soulevons les questions suivantes.

¹ Lexique de l'agriculture « *selon tendies* », paris, 2008, P2.

² RABAUDM, C, *et Rolland* B., sophie

1. Quel type d'organisation pour les agro - pratiquants faut-t-il pour le développement des projets agricoles au plateau de Batéké ?
2. Que faire pour y parvenir ?

0.2. HYPOTHESE DU TRAVAIL

L'hypothèse désigne une proposition relative à l'explication de phénomène rationnel et qui doit être vérifiée par les faits 3.

Pour CARE M, cite par Jean- BAAMBA, l'hypothèse de travail est définie comme la réponse provisoire à la question que le chercheur se pose dans la problématique.

En rapport à l'interrogation soulevée ci- avant, nous formulons l'hypothèse suivante :

1. La coopérative serait une réponse pour le développement des projets, agricoles au plateau de Batéké.
2. La sensibilisation sur l'éducation coopérative serait une approche pour organiser les agro- pratiquants.³

0.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Les choix de ce sujet est une motivation personnelle par le fait que nous sommes natif du plateau de Batéké (Mbankana), nous y avons passé notre jeunesse et effectuée les études primaire et secondaire.

Et en plus, nos parents passent leur vie à Mbankana dans le secteur agricole.

L'intérêt de cette étude consiste à apporter notre contribution dans l'amélioration des conditions de production agricole et en se servant de la coopérative comme levier de commande.

De même, nos résultats vont servir des données de référence pour de future recherche et aussi pour la planification des projets agricoles sur le plateau de Batéké.

³ SHOMBE KINYAMBE S. *Méthode de recherche scientifique*, éd. D.U.K, 2002, P.40

0.4 OBJETIF POURSUIVI

0.4.1. Objectif global

L'objectif global consiste à organiser une coopérative pour les développements des projets agricoles sur le plateau de Batéké.

0.4.2. Objectif spécifique

Au terme de notre démarche scientifique, nous aurons à :

- Améliorer les conditions de production de projets agricoles
- Améliorer les rendements
- Faire bénéficier des avantages de la coopération au projet agricole.

0.5. METHODOLOGIE

Tout travail scientifique ne peut être raisonnablement apprécié en fonction de la rigueur et de la cohérence de sa méthode. Au sens élevé et le plus général du terme, la méthode est constitué d'ensemble d'opération, intellectuelle, par lesquelles une discipline cherche à atteindre le but qu'elle poursuit, le démontre, le vérifie.⁴

0.5.1. Méthode

0.5.1.1. Méthode analytique

Cette méthode nous à permis d'avaliser systématiquement toutes données collectées au cours de nos investigations, elle à permit aussi d'analyser les différentes approches de production d'un échantillon agro parquant, du plateau de Batéké.

0.5.1.2. Méthode structuro-organisationnelle

Au cours de notre investigation, nous avons fait recours à cette méthode pour nous rendre compte de l'organisation en place ou les producteurs pouvant rentabiliser leurs exploitations.

⁴ GRANITZ Modeleine, Mittoder des sciences sociales, 10^e éd. DOLLOZ, Paris, 1996, P.317

0.5.2. Technique

Selon Madeline, les techniques sont des « Procédés opératoires rigoureux, bien défini, transmissible, susceptibles d'être appliqués dans les mêmes conditions adaptées au genre de problèmes et de phénomènes cause ». ⁵

Dans le cadre de ce travail, nous avons fait recours aux techniques suivantes :

0.5.2.1. Technique documentaire

Nous avons eu à visiter des bibliothèques, des maisons de culture où nous avons consulté de différent ouvrage, périodique, revus, mémoire TFC, rapport etc. ... dans lesquels sont en rapport avec notre sujet.

0.5.2.2. Observation directe

Au cours de nos investigations, nous avons dû constater le manquer des structures d'autogestion qui pouvait favoriser l'exploitation rationnelle des espèces, la meilleure production, la commercialisation des produits, de l'approvisionnement en commun des intrants agricoles ; chaque exploitant œuvre dans son coin et aussi chacun pour soit avec des conséquences qui en découlent.

0.5.2.3. Enquête

Pour réaliser l'enquête qui est une étape de notre étude, nous avons élaboré un questionnaire rigoureusement structure le protocole a été administré à un échantillon d'enquêtes tirés au hasard.

0.5.2.4. Interview

En vue d'enrichir notre rédaction, nous nous sommes adressés à une frange des personnes avec lesquelles nous avons échauffé sur les préoccupations en rapport avec notre recherche.

0.6. Délimitation temporelle

⁵ GRAWITZ M., Op-cit, P. 318

Il est évidemment tout travail de recherche scientifique doit être limité dans l'espace et dans le temps, car les moyens tant matériels que financier peuvent faire

Défaut tant qu'il est aussi souvent très vaste et que le temps demeure limité.

Dans l'espace, notre aire de travail concerne le plateau de Batéké, dans le temps, notre recherche couvre la période allant de 2013-2014.

0.7. Difficultés rencontrées

Toute œuvre humaine est toujours butée d'embuches, des difficultés qu'il faut nécessairement surmontées pour atteindre les objectifs qu'on assigne.

L'obstacle majeur que nous avons pu surmonter était lié à l'insuffisance ou au manque des moyens financiers.

0.8. Subdivision du travail

Outre l'introduction et la conclusion générale, le présent travail est structuré en quatre chapitres.

1. Le premier chapitre traite des généralités et comprend deux sections :
 - La définition des concepts et les aspects théoriques sur la coopérative.
2. Le deuxième chapitre porte sur l'étude du milieu et la situation agricole sur le plateau de Batéké.
3. Le troisième chapitre porte de la présentation interprétation et la discussion des résultats de l'enquête.
4. Le quatrième chapitre aborde enfin sur le dossier de projet de développement.

Après avoir introduire notre rédaction comprennent la problématique, l'hypothèse jusqu'à la subdivision du travail nous passons sur la première chapitre relatif aux généralités.

CHAPITRE I : GENERALITES

C'est chapitre qui aborde les généralités comporte deux sections, la première traite les définitions des concepts de base et la deuxième est relative aux aspects théoriques sur le coopérative

1.1. Définition des concepts

1.1.1 Analyse

C'est est une étude minutieuse, un examen critique et objectif en vue d'analyser une situation donnée dans le but de résoudre le problème posé par la communauté, ainsi que les problèmes concrets avec des solutions urgentes et concrètes

La tâche initiale de tout intervenant en développement est de prendre conscience du problème et des interrogations que la communauté pose à la société. Cette prise de conscience requise est d'abord la connaissance objective des situations conscientes

Toute intervention en développement requière est un Object critique et objective aux milieux dans lequel on travaille. On doit connaître ce que la communauté veut pour inscrire une action durable.

1.1.2 NECESSITE

Par définition la nécessité est un caractère de ce qui est nécessaire; chose nécessaire, obligatoire.

1.1.3 COOPERATIVE

Selon l'Encyclopedia Universalis (2008), la coopérative est un regroupement volontaire des personnes qui s'associent sur une base égalitaire en vue d'effectuée une activité de nature économique (production, vente, crédit, logement etc.) et qu'en partagent les résultats éventuels en fonction de l'activité de chacun des membres. Ces derniers peuvent être des travailleurs (coopérative ouvrière de production, vente, crédit, logement ect) et qui en partage les résultats éventuels en fonction de l'activité de chacun des membres.

Ces derniers peuvent être des travailleurs (coopérative ouvrière de production) mais aussi des agriculteurs pour vendre la production, achetée du matériel ou des produits) des commerçants (pour acheter ou vendre en commun), des consommateurs, des artisans.

1.1.3. Plateau

Le concept « plateau » est polysémique car il épouse plusieurs sens. En ce qui nous concerne, dans le cadre de notre étude, il s'agit d'une grande surface située en altitude. Plateau continental haut fond qui borde en continent. C'est le cas donc du plateau de BATEKE qui est une vaste étendue située dans la commune de MALUKU dans la partie est de la ville province de Kinshasa

Selon un article de Wikipedia géographique, la géomorphologie, c'est la science qui étudie le relief, distingue traditionnellement trois types de relief : la plaine, le plateau et la montagne, d'autres types de relief incluant la vallée, la colline

Concernant le plateau, l'article précité le définit comme étant une aire géographique d'altitude plus ou moins élevée, où les cours d'eau sont en caisses (contrairement aux plaines) les interviews sont peu marquées (à la différence des montagnes)

La dénivellation entre les cours d'eau et le rebord du recouvrement dans le cas du plateau de BATEKE qui appartient à la famille de plateau dits tabulaires où l'on observe une surface plane avec peu de vallée.⁶

⁶ LOFALO B.L.F, *la dégradation des ressources naturelles au plateau de Bateke* « cas de l'arbre ou groupement BU » T.F.C, IFAD, Kinshasa, An. Ac.2012 2013, « 11-12

1.1.4. Développement durable

Depuis plusieurs décennies, l'ampleur des problèmes environnementaux et écologique a poussé la commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987), présidée par Madame Brundland, a lancé le concept de « développement durable », qui est une forme de stratégie, une nouvelle stratégie dans les documents « sauver la planète, stratégie pour l'avenir de la vie »⁷

En résumé, ce concept signifie « changement au sein d'un système écologique dans l'organisation, la structure et l'activité économique afin d'y assurer le plus grand bien-être possible sur base des ressources disponible »

Le développement durable est un processus de développement qui rencontre les besoins du présent sans hypothéquer la capacité qu'assurant les générations futures de faire à leur propres besoins. C'est un développement économique basé sur des ressources renouvelables, qui respectent les processus écologique fondamentaux, la biodiversité et le système entraînant la vie (humaine, animale et végétale); signalons aussi que le concept de développement durable repose sur le fait que « si l'on veut changer les décisions et par conséquent les aspects négatifs qui peuvent résultat, il faut s'en prendre à la manière même dont les décisions sont arrêtées, c'est-à-dire modifier le processus décisionnel »

1.1.5. Le développement

Le développement est définit par le petit Larousse comme étant l'action de développer, son résultat constitue la croissance des coups organisés : déroulement, extension progressive, action de se développer (organisme, organe), progrès en extension ou en qualité (9)⁸

⁷ Déclaration universelle de droit de l'homme, 1948. *Cette philosophie a été par les travaux de Daniel*

1.1.6. Eco- développement

La notion d'écodéveloppement que les scientifiques rapprochent parfois à l'écologie économique, a été définie pour la première fois par Maurice Strong (ancien Directeur du PNUD). Au départ, ce concept avait pour objectif fondamental de modérer les excès de la Révolution verte.⁹

Pendant la décennie 70, le concept écodéveloppement a été repris, enrichi et développé par IGNASY Sachs qui en définitive il est devenu le « père spirituel ». Selon ce dernier auteur, l'écodéveloppement des populations par elles-mêmes, utilisant au mieux des ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire

C'est le développement tout entier qui doit être soutenu par la recherche d'un équilibre dynamique entre la vie et les activités collectives des groupes et de contexte spatio-temporel de leur implantation¹⁰

Population, de calories consommées par individus, d'infrastructures sociales, de productivité intellectuelle et matérielle Il est à noter que le développement, selon l'ouvrage et des notions vus dans le cours de philosophie de développement du professeur Emmanuel EYENGA, nous, étudiant de l'IFAD de la troisième année de graduat en sciences et technique de développement avons défini le développement à plusieurs dimensions, notamment : économique, politique, social, écologique et philosophique où il touche tous les aspects de la vie incluant la participation de toute la communauté ; c'est un développement par tous, de tous, pour tous et de tout. Dans ce développement, l'être humain est le sujet et la fin ; il est au centre, car c'est lui qui produit pour son bien être. Le développement, dont la

⁹ BINZANGI KAMALANDUA, in élément pour l'élaboration d'une bonne politique environnementale, éd. 2009 à Luozi

¹¹ BINZA, idem, 2009, p.8

personne est à la fois le sujet et la fin, intègre toutes les dimensions de la vie et apparaît comme un état idéal de satisfaction des besoins immatériels de l'individu et de sa communauté. Ainsi, il est un processus qui peut être mesuré quantitativement et qualitativement à travers ses résultats.

1.1.7. Le Développement déséquilibré

Le développement déséquilibré est souvent économique, paternaliste, exogène, extraverti, traditionnel, sectoriel, national, illusoire, décoratif, dépendant. Il est la conséquence de la croissance économique sans réformes économiques, politiquement ou l'exploitation irresponsable des ressources économique (naturelles et humaine).

C'est un modèle de développement qui gaspille de façon exagérée les ressources économiques.

1.1.9 Le développement économique

Le développement économique est défini comme une hausse de niveau de vie du peuple. Il constitue la croissance économique ou la création de la richesse par le privé ou l'Etat. Ce qui est quantifiable et mesurable est compris comme l'augmentation soutenue pendant une période relativement longue de la production national des biens et services. Cette croissance peut être réalisée dans un contexte capitaliste ou socialiste moyennant la bonne gouvernance.

1.1.8. Le Développement exogène ou extraverti

C'est un développement qui émane du dehors, conçu de l'extérieur, du sommet et c'est un développement de base. Dans cette perspective, il vise à satisfaire les besoins de l'extérieur. Ce développement est très souvent sectoriel, illusoire, décoratif et paternaliste. Il est décoratif et illusoire dans la mesure où il ne traite que les manifestations de la pauvreté en lieu et place de l'étiologie ou la cause.

1.1.9. Le développement équilibré

Si les formes sociales, politiques et économiques pour les populations des pays industrialisés se sont réalisées très tôt dans le processus d'humanisation du capitalisation à partir de la grande crise des années 30, les mesures pour la protection de l'environnement et la couverture des besoins essentiels de l'humanité tout entière ne se sont pas manifestées avant la tenue de la conférence des nations-unies sur l'environnement, les organisations non gouvernementales du mouvement écologiste dans le monde, et le Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Le développement équilibré est durable quand il est économique, solidaire, social, politique, écologique, planétaire, communautaire, rural, autonome, populaire, autosuffisant (self-reliant), autocentré, écodéveloppement, développement durable. Bref, il est multidimensionnel.

1.1.10. Le développement paternaliste

Le développement paternaliste est économique parce que qu'il est basé sur la production, la transformation et la commercialisation. L'être humain produit, par la transformation, la richesse matérielle et spirituelle pour répondre à ses besoins. En d'autres termes, ce développement ne se réduit par à la simple augmentation de la production. Toutefois, sans la croissance économique, il ne peut y avoir de développement, d'amélioration durable des consommations individuelles ou collectives, de la formation privée ou publique de capital, de niveaux de santé, de protection sociale et de sécurité.

1.1.11. Le développement endogène

C'est le développement qui vient du dedans et de la communauté, c'est-à-dire qu'il appartient à la communauté et a pour objectif de satisfaire d'abord les besoins fondamentaux de celui-ci, il englobe tous les secteurs de la vie et exige la participation de tous dans

la communauté. Il est auto-développement, car, par ses propres efforts, la société se prend en charge. Il est également auto-centré (self-reliant), car il vise à substituer des productions locales de « compter sur ses propres forces » et de satisfaire tout d'abord les besoins primordiaux de sa communauté. Le développement endogène tient compte des valeurs écologiques et sociales, l'identité culturelle. C'est l'autarcie

1.1.12. Le développement intégré et participatif

Celui-ci englobe tous les aspects de la vie auxquels participent toutes les couches et les forces vives de la société. Il cherche tout d'abord à satisfaire les besoins fondamentaux de la population tout en protégeant l'environnement. Il est authentique quand la croissance de la population concerne tout humain, c'est-à-dire le développement intégral.

1.1.13. Le développement social et humain

Il est à la base du progrès social, politique, culturel et économique des populations grâce à la justice sociale (répartition équitable des ressources économiques, redistribution du pouvoir politique) et à la conservation de la nature.

Le développement humain ou le développement des ressources humaines est la valorisation de la personne humaine par l'éducation, l'information et l'accompagnement et social. Ce qui lui permet d'être plus performant. L'être humain en est à la fois la fin et le moyen. C'est lui qui doit être le développé et le développeur. Il est l'agent par lequel et pour lequel le développement est atteint, réalisé et conduit.

D'où la nécessité de l'éduquer, de le former, de le accompagner est capable de se développer, c'est-à-dire de générer la richesse matérielle. Le développement social et humain met l'accent sur l'éducation, la santé, la nutrition, les infrastructures, économique, l'agriculture, le développement rural et le développement des ressources humaines. Ceci pour améliorer qualitativement les conditions de vie de la personne.

1.1.14. Le développement traditionnel

Les économies traditionnelles sont caractérisées par les constantes suivantes : une rareté de biens et de services, une natalité et une mortalité élevées de forte fluctuation du taux de mortalité par suite, notamment des épidémies, guerres et famines, une très lente croissance de la population, une agriculture traditionnelle.

1.1.15. Le développement communautaire

Selon l'Organisation des Nations-Unies citée par MUKADI (2005), le développement communautaire est l'ensemble de procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle par des activités d'associer la collectivité à la vie de nation et leur permettre de contribuer aux progrès du pays.¹¹

1.1.16. PROJET

Ce projet se définit comme un ensemble d'activités interdépendantes fournies par une organisation, un groupe, un individu, afin de produire dans des délais et selon un budget et une qualité définis un certain nombre de résultats concrets et spécifiques permettant d'atteindre un but particulier et des objectifs recherchés.¹²

1.2. Aspect théoriques sur la coopérative pour selon et selon

Paul Lambert, auteur de « Doctrine coopérative », stipule que la coopération est une entreprise constituée et dirigée par une association d'usagers qui appliquent en son sein la règle de la démocratie et visent directement au service à la fois de ses membres et à l'ensemble de la communauté.

¹⁷ MUKADI KAZADI, Développement communautaire, Note du cours Ifad, Inédit

¹⁸ John, R et ALU, principes de Management, 2^{ème} édition, ERPI, Québec, 1984, P430

¹⁹ Alain Damien, Op. cit P495

¹⁴ SETM International, Luc, Notes de cours sur la planification opérationnelle et contrôle de projet, Montréal Québec Canada, 2008 P2

Types d'entreprises coopératives

Toutes les coopératives poursuivent le même objectif à savoir : maximiser la satisfaction des besoins de leurs membres par la mise en commun des moyens. Mais elles ont des objectifs différents :

- Les coopératives de producteurs
- Les coopératives de travailleurs ;
- Les coopératives de consommateurs

De ces trois catégories, on distingue trois types de coopérative, dont les plus courants sont :

- Les coopératives agricoles : qui œuvrent dans l'approvisionnement en biens d'utilité professionnelle, la production, la transformation et la distribution des produits agricoles ;
- Les coopératives d'épargne et de crédit : pour favoriser l'épargne et l'accès des prêts consentis à des taux d'intérêts avantageux ;
- Les coopératives des consommateurs : qui permettent à leurs membres de se procurer à moindre coût des biens de consommation courante

1.3. ASPECT THEORIQUE SUR LA COOPERATIVE

1.2.1. Note introductive

Coopérer, c'est conjointement, c'est s'entraider. La coopération est un moyen de réaliser des économies ou de satisfaire des besoins semblables au meilleur compte, permettant, en outre, de répartir des excédents équitablement entre tous les associés.

Le but principal de toute coopérative est donc maximiser la satisfaction des besoins de leurs membres par la mise en commun des moyens. C'est dans cette optique que l'on affirme souvent que le mouvement coopératif se présente comme un moyen terme entre un libéralisme trop individualiste et un collectivisme qui ne laisse plus la place à personne.

Par ailleurs, Georges LASSERRE estime qu'une entreprise coopérative a pour but, non seulement de réaliser un profit aussi élevé que possible, mais aussi de rendre service à ses membres, en qu'ils occupent dans la vie économique.

Et pour qu'elle soit entièrement à leur service, ils en sont eux-mêmes les entrepreneurs, y exerçant le pouvoir, s'en attribuant les avantages en assumant la responsabilité.

1.2.2. Valeurs de la coopérative et fondement du moins

Le caractère démocratique de la coopérative fait de l'éducation une priorité. Le centre des décisions étant l'éducation de tous les membres devient l'essentiel. Un assemblé général mal avisée engendre des décisions qui risquent erronées.

Les pionniers de Rochdale avaient d'ailleurs bien compris l'importance de l'éducation : d'abord, avant de fonder leur association, ils avaient mis plus d'une année à discuter et mûrir leurs projets. Dans leurs statuts

ORIGINE ET FONDEMENT DU MOUVEMENT COOPERATIF

Pour bien comprendre la nature d'une association coopérative, il est nécessaire de faire un retour en arrière afin de retracer les origines de la coopérative

A ses origines, le mouvement coopératif fut inspiré par le socialisme utopique. Il correspondait à la recherche de nouvelles formes d'organisations économiques et sociales et à la remise en cause des modèles capitalistes et sociales et à la remise en cause du modèle capitaliste porté par la révolution industrielle.

Pour des penseurs comme Charles Fourier, la coopérative devrait être une société nouvelle également et harmonieuse. Mais, le mouvement coopératif séduisit également les partisans du catholicisme social.

C'est en Angleterre que les premières ont vu le jour. En 1927, le Dr King créa la première ^coopérative de consommateurs à Brington. Rapidement on compta plus de 300 coopératives.

Si des coopératives existèrent auparavant, la coopérative avec des principes actuels, fut créée par des ouvriers tisserands Britanniques à Rochalde, dans la région de Manchester, 1944.

1.3.3. La coopérative comme corporation

a) Comme corporation, la coopérative est :

- Une personne morale qui a une personnalité juridique propr, distincte de celle de ses membres ;
- Perpétuelle, en principe, puisque contrairement aux personnes physique, le terme de ses activités sera volontaire ; si les membres le veulent, elle pourra n'avoir jamais fin ;
- La responsabilité de chaque membre est limitée au montant de son investissement dans la coopérative, c'est-à-dire au moment du capital social souscrit ;
- Son fonctionnement, est facile puisqu'il s'agit d'une association dont le nombre de membre n'est pas limité

Elle pourra obtenir ce financement par la souscription du capital social ou par d'emprunts

Ayant son propre patrimoine, la coopérative peut offrir ses biens et valeurs en garantie ses créances ou prêteurs. Les biens personnels des membres ne pourront jamais être recherchés s'est pas acquitté de la totalité de sa souscription au capital, on pourra le lui exiger.

Mais, si tout le montant promis a été versé, il n'aura aucune autre obligation envers les créanciers de la coopérative

Prélèvement de deux et demi des excédents était prévu, lequel ne devait être utilisé qu'à des fins éducatives.

En 1850, soit 10ans après la fondation de leur mouvement, ils établissent une école pour des jeunes gens, ils organisent aussi des cours du soir pour les adultes. On y enseigne non seulement les principes de la coopérative, mais aussi les règles de la gestion économique.

L'importance de l'éducation coopérative est d'ailleurs justifiée par cet extraits, nous citons : « lorsque des hommes économiquement faibles ont l'ambition de créer des moyens de subvenir directement à leurs besoins, lorsqu'ils visent, pour parler comme Charles GIDE, à être leurs propres marchands, leurs banquiers, leurs propres assureurs, ils seraient bien imprudents d'ils ne commençaient par se munir des connaissances et de la foi nécessaire.

En résumé, les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

Les membres des coopératives adhérents à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

1.3.4. Les règles coopératives

Le système coopératif doit être expliqué, il est nécessaire d'expliquer les règles coopératives parce qu'elles s'organisent aux règles générales répandues du système capitaliste

De par sa nature, l'homme est individualiste ; il ne lui répugne pas de s'enrichir plus que les autres. C'est la conscience sociale qui fait apprécier la valeur du système coopératif ; encore faut-il, par l'éducation tenir cette conscience en éveil.

La coopérative doit être constituée des coopérateurs. Elle devait être universellement enseignée. Certaines coopératives exigent

d'ailleurs que le futur membre démontre ses connaissances des principes coopératifs avant d'être admis¹³

1.3.5. Les principes de la coopérative

La coopérative est réglée par les principes fondamentaux suivants :

1^{er} Principe : porte ouverte (adhésion volontaire)

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, de race...

2^{ème} Principe : pouvoir démocratique

Les coopératives sont des organisations démocratique, dirigées par leurs membres qui participent activement à l'élaboration des politique et à la prise des décisions les membres ont droit de vote égaux en vertu du principe « homme, une voix (vote) »

3^{ème} Principe : participations des membres

Les membres contribuent de manière équitable au capitale de leurs coopératives et en ont le contrôle.

Les membres affectent les excédents en totalité ou en partie pour les objectifs suivants :

- Le développement de la coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable ;
- Des ristournes aux membres de proportion de leurs transactions avec la coopération ;
- Le soutien d'autres activités approuvées par les membres

¹⁵ MOKILI L.B Notes de cours d'animation et gestion des coopératives, G3 STS, IFAD, Kinshasa, 2009, inédit
16 NDIABE M. P, Contribution de la coopérative agricole de N'djili CECOMAF à l'entrepreneuriat des femmes maraîchère, Mémoire, IFAD, Kinshasa, 2011-2012, pp. 22-24, inédit

4^{ème} Principe : autonomie et indépendance

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide gérées par les membres.

5^{ème} Principe : éducation, formation et information

La coopératives fournie à ses membres leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et employés, l'éducation et la formation requise pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative

Elle informe les grand public et autres partenaires sur la nature et les avantages de la coopérative.

6^{ème} Principe : coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, la coopérative œuvre en partenariat avec d'autres coopératives locales, principales, nationales et internationales.

7^{ème} Principe : engagement envers la communauté

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

1.3.6. Types de coopératives

Les coopératives peuvent être regroupées en trois principales catégories :

- Les coopératives de producteurs ;
- Les coopératives de travailleurs ;
- Les coopératives de consommateurs.¹⁴

De ces trois catégories, on distingue divers types :

17 NZALA J.P. Problématique de la rentabilité de l'activité maraîcher à Kimwenza-Gare, TFC IFAD, Kinshasa 2010-2011, pp. 15-17 indit

1. Coopératives agricoles

Elles œuvrent dans l'approvisionnement en biens d'utilité professionnelle, la production, la transformation et la distribution des produits agricoles. Exemple : les KIBROUTZ.

2. Coopérative d'épargne et de crédit

Elles aident les gens à épargner et à accéder à des prêts consentis à des taux d'intérêt avantageux

3. Coopérative d'assurance

Elles œuvrent dans le secteur des assurances

4. Coopérative estudiantine /scolaire

Elles aident leurs membres à s'initier au mouvement coopératif tout en se procurant des fournitures académiques ou scolaires à un meilleur prix.

5. Coopératives de consommateurs

Elles favorisent l'accès à la propriété on défini de cette manière, l'éco développement tente d'harmoniser la satisfaction des besoins humains avec les nécessités écologico - économiques des milieux de vie. Dès lors de l'environnement devient une dimension importante du développement. Plus encore, c'est le développement tout entier qui doit être repensé, innové et soutenu.

L'écodéveloppement se pratique souvent dans le cadre du développement rural intégral comme stratégie par laquelle une série d'actions régulières et perspectives, amorcées ou soutenues par une volonté politique, apportent des changements quantitatifs et qualitatifs au sein d'une population rurale avec sa participation consciente et active, en vue de répondre à ses besoins essentiels, d'améliorer son bien être et d'engendrer un processus de développement.

Par ailleurs, l'éco développement est caractérisé par sept dimensions :

1. La durabilité spatiale, qui vise un meilleur équilibre entre les villes et les campagnes, mais aussi une meilleure repartitions des établissements humains et des activités économique
2. La durabilité écologique qui cherche à assurer l'utilisation durable de toutes le ressources de l'environnement, grâce à l'augmentation des capacité des change du milieu à limitation de consommation des combustibles fossile et autres ressources non renouvelables, à l'intensification de la recherche de techniques douces, à l'invitation de citoyens à gestion durable des ressources, à la sensibilisation du public à l'importance de la biodiversité ;
3. La durabilité économique, qui consiste a une répartition et une gestion de ressources efficace et un flux constant et alimenté par une autre vision de la société
4. La durabilité sociale, sui est mise en œuvre d'un processus de développement reposant sur une autre croissance et alimenté par une autre vision de la société
5. La durabilité technologique, qui propose l'abandon progressif de technologies dures des technologies douces ;
6. La durabilité qui sous-entend la continuité culturelle ;

Ou la croissance économique vient de l'observation faite à partir des années 1950 de l'existence des pays riches et industrialisés et des pays pauvres et non industrialisés. Les pays riches seront appelés pays développés et les pays pauvres, les sous développé ou pays en voie de développement.

Il existe un retard dans la production de richesse entre le deux mondes. Comme note Joseph-François GUILHANDIS, le développement correspond au rattrapage économique, à une augmentation de la richesse, mieux à un processus d'industrialisation. Dans cette optique, se développer signifie combler le retard des pauvres

sur les riches, grâce à une croissance plus élevée due aux transferts des capitaux et technologies des pays industrialisés vers les pays non industrialisés.

Pour H.W. ARNDT, le développement est, dans son sens réel, lié et inter lié à la croissance, la progression, l'épanouissement, l'amélioration de l'existence, l'industrialisation et la transformation ou changement. Il est linéaire et cumulatif. Il est processus de devenir mieux en qualité et quantité. Il est de ce fait, une idée en marche.

Pour Marie Dominique PERROT, le développement se manifeste par les activités et rapport concrets et se caractérise par la transformation des richesses naturelles, sociales et symbolique et des biens et servir pour satisfaire les besoins primordiaux d'une communauté planétaire donné.

Le développement, processus par lequel sont mis en œuvre des moyens afin d'assurer une meilleure qualité de vie, est lié à la production, à la transformation, à la consommation et à la commercialisation.

Pour François PERROUX, le développement est la capacité, par un groupement donné de produire assez de biens et services en vue de satisfaire les besoins fondamentaux de chaque membre : se nourrir, se loger, se vêtir et se soigner décentement.

Dans cette optique, le développement se traduit par le taux d'alphabétisation, du nombre de médecins et d'unités médicales.¹⁵

¹³ KIMPIANGA, Ibidem, 2007, p. 36

Différentes catégorie de coopératives agricoles

1. Coopératives agricoles d'achat en commun et d'approvisionnement

Dans ce cas, les coopératives acquièrent généralement des magasins et entrepôts facilitant le ravitaillement de leurs adhérents en engrais et autres intrant agricoles

2. Coopératives de production, de transformation et de vente

- a. Coopératives laitières
 - Coopératives de vente du lait en nature
 - Coopérative beumères
 - Fromageries coopératives et fruitières
- b. Coopératives de ramassage et de vente des œufs
- c. Coopératives de transformation des céréales
- d. Coopératives de transformation des céréales

Exemple : coopérative de transformation et de vente de fruits et légumes.

- e. Coopératives florales
- f. Coopératives vicinales (rin)
- g. Coopératives diverses
- h. Coopératives de production de semences sélectionnées

Avantage de coopératives agricoles

Grâce aux moyens dont elles peuvent disposer, la coopérative agricole apporte de nombreux avantages à ses adhérents. Les petits agriculteurs, principalement y trouvent les moyens d'une transformation rationnelle de leurs produits en vue de la vente.

a) La coopérative comme entreprise

Ayant pour objet la production, la circulation ou la vente des biens, ou encore la mise en activité de services d'une façon rentable et avantageuse pour ses membres, la coopérative est véritablement une entreprise.

b) Terminologie comparée de la coopérative et de la compagnie

Coopérative	Compagnie
Coopérateur ou membre	Actionnaire
Part social	Action
Trop-perçu	Profit
Ristourne	Dividende
Membre=1vote	1 actions=un vote
Usager	client

Source : cours d'animation et gestion des coopératives, G3 STD, IFAD

La coopérative, en raison du volume des marchandises mis à sa disposition, pourra rechercher les débouchés les plus avantageux, pour constituer et entretenir des stocks, opérer enfin toutes les transformations utiles.

Les résultats économiques de la gestion coopérative se traduisent donc par une plus-value très nette en faveur des producteurs groupés.

De même, pour satisfaire ses besoins, le petit agriculteur ne peut s'adresser qu'au commerce local qui lui impose ; en quelque sorte, ses condition. Il ne lui est pas possible souvent de choisir. Il est possible de satisfaire un grand nombre de besoins.

Les coopératives agricoles, dite, de culture, que l'on confond souvent avec la coopérative agricole d'exploitation du sol en commun, a donné de très bons résultats.

Elle limite son objet à l'utilisation d'un matériel en commun souvent plus performant que de matériel ordinaire, C'est dans le domaine de la conservation, de la transformation et de la vente des produits agricoles que le besoin de coopérative se fait plus sentir et connaître de bons résultats.

Après avoir décrit les généralités sur les concepts de base, nous passons au deuxième chapitre qui présente le milieu d'étude, c'est-à-dire la commune de MALUKU notamment le plateau de BATEKE.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE

2.1. HISTORIQUE

Autour de la période du 6^{ème} au 19^{ème} siècle, la région du pool devient une vraie plaque tournante entre le bassin du fleuve et les régions côtières.

Le 18^{ème} siècle et 19^{ème} siècle, des pêcheurs et surtout les commerçants TEKES venus du nord installent des marchés et des villages au sud du pool MALEBO et sur le plateau qu'on appellera plus tard plateau de **BATEKE**, les habitants de ce quartier avaient comme activité principale **COMMERCE**.

Les tributs de la région **HUMBU** et **MFINU** étaient considérés comme les propriétaires de cette cote du fleuve. Au fil du temps, les colons **TEKE** pousse la population locale plus loin de rives vers l'intérieur des collines. Les principaux villages de **TEKE** de la rive au sud étaient **NSASA** avec près de 5.000habitants, **NTOMBO** moins de 3.000 habitants, **LEMBA** était la capitale marchande et politique des **HUMBU**.

Ainsi vint la période de la colonisation européenne. **Henry Morton Staley** atteint pour la première fois la Cité de la ville au niveau de **NFAMBO** le 12 Mars 1878. Il signa le traité de l'amitié avec un chef **TEKE NGALIEMA** obtenant ainsi le droit d'établissement à l'emplacement de l'actuelle commune de **KITAMBO** sur le bord de la baie de **NGALIEMA**, ou il fonda un post qu'il baptisa plus tard Léopold ville en l'honneur de son commettant Léopold II de la Belgique.

2.2 CONFIGURATION ADMINISTRATIVE

La ville de Kinshasa forme une entité administrative à un statut particulier et joue le rôle de centre administratif, économique et culturel de la république démocratique du Congo. Elle s'étend sur le plus de 30 Km à l'ouest et sur plus de 15Km du Nord au sud. Ses habitants sont appelés Les Kinois.

La plus grande partie de la superficie de la région de Kinshasa est urbano- rurale, couverte d'une savane herbeuse. La commune urbaine de **MALUKU**, est la partie orientale de la province qui occupe à elle seule 79% du territoire. Kinshasa c'est une ville de constates importants, avec secteurs résidentiels et commerciaux chic, des universités et des vastes zones rurales envahissant parfois la ville au point de retrouver de maraichers et l'élevage dans la ville.

Le centre-ville de la commune de la Gombe compte plusieurs bâtiments de plus de 50m de haut parmi lesquels nous trouvons des différentes sortes d'immeubles très impressionnants qui font la fierté de la ville province de Kinshasa, capitale de la république démocratique du Congo.

2.3. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La ville province de Kinshasa s'étend sur une superficie de 9965Km composé d'un grand plateau (plateau du Kwango) d'une chaîne des collines (Mont-Ngafula, mont-Ambla, Ngaliema) ; d'une plaine et de marécages au bord du pool Malabo, la plaine est la partie la plus peuplée et s'étend en forme de croissant de **Ngaliema** à l'Est jusqu'au plateau du Kwango à l'ouest du pool **MALEBO**.

Les variations annuelles de température dans la région de Kinshasa sont environs 13 degrés Celsius, le climat est de nature équatoriale (chaude et humide), comprenant une saison des pluies de 8 mois et une saison sèche qui s'étend de mi-mai à de mi-septembre. Le reste de l'année est relativement pluvieux surtout aux alentours de mars et novembre.

Les plaines de la ville province de Kinshasa sont traversées par plusieurs rivières des diverses dimensions qui prennent généralement source dans la colline coulant du Sud vers le Nord pour se jette dans le fleuve Congo.

2.4. CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

Ers les années 1945, la capitale du Congo belge abritait 100.000 personnes, en 1960, Léopold ville comptait 400.000habitants ce qui en faisait une forte agglomération d’Afrique, quinze ans plus tard, la ville sera baptisée au nom de Kinshasa en 1966avec une population qui avait déjà franchi le nombre de 2 millions. Elle a évolué de manière considérable, passant donc de 500.000 habitants, à la fin des années 1960 à 4.787.000en 1998. Les dernières estimations de 2012 sont à 9463.749 habitants.¹⁸

II.1.3 SUBDIVISION DE LA VILLE PROVINCE DE KINSHSA

a. Comme 24 communes de Kinshasa (1)

- BANDALUNGA
- BARUMBU
- GOMBE
- BUMBU
- KALAMU
- KASAVUBU
- KINTAMBO
- KIMBANSEKE
- LEMBA
- LIMETE
- LINGWALA
- MAKALA
- MASINA
- MULUKU
- MONT NGAFULA
- NGALIEMA
- NGABA
- N’JILI
- NGIRI-NGIRI
- NSELE

II.1.4. LES 4 DISTRICTS ET LEURS COMMUNES

FUNA	LUKUNGA	MONT AMBA	TSHANGU
BUMBU	BARUMBU	KINSENSU	KIMBANSEKE
KALAMU	GOMBE	LEMBA	MALUKU
KASA VUBU	KINSHASA	MATETE	MASINA
MAKALA	KINTAMBO	NGABA	N'DJILI
NGIRI-NGIRI	LINGWALA		
SELEMBAO	MONT- NGAFULA		
	NGALIEMA		

2°) superficie

La commune de Maluku couvre une superficie des communes de la ville de Kinshasa

N°	Communes	Superficie	pourcentage
1	MALUKU	7.948.80	79.73
2	N'SELE	1. 079.80	10.8
3	MONT-NGAFULA	358.30	3.6
4	GOMBE	192.20	0.8
5	NGALIEMA	81.70	0.6
6	KIMBANSE	69.70	0.6
7	MASINA	69.70	0.2

8	LIMETE	27.10	0.2
9	LEMBA	23.70	0.2
10	KINSESU	16.60	0.1
11	N'DJILI	11.40	0.0
12	BANDALUNGWA	6.80	0.0
13	KALAMU	5.60	0.0
14	MAKALA	5.60	0.0
15	BUMBU	5.30	0.0
16	KASA -VUBU	5.00	0.0
17	MATETE	4.90	0.0
18	BARUMBU	4.70	0.0
19	KINTAMBO	4.70	0.0
20	NGIRI-NGIRI	4.70	0.0
21	NGABA	4.90	0.0
22	KINSHASA	3.40	0.0
23	LINGWALA	3.20	0.0
24	SELEMBAO	2.90	0.0
total		9.968 km2	100

Source :Monographie de la ville de Kinshasa, octobre 1998, p.13

En 1898, Léopold ville fut relié par le rail à Matadi

Le 25 juin Léopold devient juridiquement une ville, elle change officiellement le nom, elle devient Kinshasa en 1966. Elle est

adoptée en 1968 statut de la région au même titre que les autres régions et le nombre des communes passés à 24 communes

2.2 Présentation De La Commune De Maluku

2.2.1 Aperçu Historique

Etymologiquement, **MALUKU** vient du mot téké « **MALU** » qui signifie difficulté. Cela se justifie du fait que **MALUKU CENTRE** était enclavé ; et pour se rendre au centre-ville de **MALUKU**, il fallait parcourir plus de 20Kms à pied pour avoir accès à un véhicule au niveau de **N'SELE**. C'est ainsi qu'en 1969, le premier bourgmestre de la commune de **MALUKU**, Monsieur **MULELE NKIEMBAMA**, avait déplacé le siège de la commune à **MENKAO** situé sur la route nationale n°1 ; malheureusement, cette disposition n'avait duré que quelques mois, et le siège de la commune fut de **MALUKU-CENTRE** sur ordre du président **MUBUTU**, après la création de la **SIDERNA** (Sidérurgie Nationale) qui deviendra plus tard **SOSIDER** (Société Sidérurgie).

A l'époque précoloniale, **MALUKU** fut occupée par le peuple **TEKE** dont les activités principales étaient centrées sur l'agriculture, la pêche artisanale et l'élevage. Maluku deviendra un post territorial qui dépendait du territoire de **KASANGULU**. Et. Etait composé de la chefferie de **MBAKANA** et du secteur de **BATEKE** et dont les sièges furent respectivement situés à **MBKANA** et à **KINGANKATI**. Il est à noter qu'à cette époque **MALUKU** disposait déjà de 09 groupements coutumiers à s'asseoir : **BU. KINGAKANTI. KIKIMI. MBACKANA. MONGATA. MWE. NGANA. NGUMA. Et YUO.**

En 1923. Le post Territorial de **MALUKU** a connu l'épanouissement avec la construction des bâtiments administratifs, bureaux et logements des cadres de la territoriale, camp des infirmiers de **FOREAME** (fonds de reine Elisabeth pour l'assistance médicale des indigènes) et des travailleurs, ainsi qu'un camp militaire de force publique et une prison était érigée à **MALUKU** d'où étaient incarnés tous les quartiers.

2.2.3 La création

La commune de **MALUKU** a été créée par Ordonnance n°O68-O24 du 24 Janvier 1968. Et, ses limites sont fixées par l'arrêté ministériel n°69-OO42 du 23 Janvier 1969, déterminant le nombre, la dénomination et les limites des communes de la ville de Kinshasa. () Sa création, **Maluku** fut un post d'encadrement administratif qui dépendait du territoire de **KASANGULU**.

2.2.3 La situation géographique

a) limites territoriales

La commune de **MALUKU** est bornée :

A l'**EST** : par les territoires **KWAMOUTH** de **KENGE** ainsi la rivière **KWANGO** a l'amont, jusqu'à son confluent avec la rivière **NKOLE**.

A l'**OUEST** : de source de la rivière **FUNKIENE**, une ligne reliant au repère de canevas reporté en coordonnée 52/10, suivie d'une ligne droite nord- sud jusqu'à son confluent avec la rivière **LUO**.

En aval de la rivière **LUO** jusqu'au confluent rivière **BWA** qui sépare notamment la commune de **MALUKU** à celle de la **N'SELE**.

AU **NORD** : par le majestueux fleuve **CONGO** de son point de plus proche de l'embouchure du fleuve **CONGO** jusqu'au méridien dudit fleuve avec **BLACK-RIVERS** (rivière **MAINDOMBE**).

AU **SUD** : par les territoires de **KIMVULA** et **KASANGULU** dans la province de **BAS-CONGO**. Partant du confluent de la rivière **NKOLE**, une ligne droite joignant le confluent des rivières **MBETE** et **LUMENE**.

b) coordonnées géographiques (latitude, longitude...)

la latitude et ou longitude étant une coordonnée qui permet de localiser par mesure en degré un point sur le globe terrestre a l'Est ou a L'Ouest d'une ligne, Nord-Sud convenu nommée méridien d'origine, il nous est difficile d'en préciser faute de moyens.

c) Altitude

Plus au moins 2.000 mètres d'altitude couvrant le long du fleuve CONGO et de la rivière N'selé.

b) Superficie : 7.948,80 km²

DONNEES GEOGRAPHIQUES

a. Le Type de climat : Tropicale humide.

- Alternance de saison : Neuf (9) mois de saisons de pluie et trois (3) mois des saisons sèches.
- Variation de température : Pendant la saison pluvieuse, il fait chaud et froid en saison sèche
- Pluviosité : les moyens font défaut pour mener cette étude du volume, des caractéristiques et de la répartition de précipitation

b. La Nature du Sol : 80% sablo-Argileux

c. Relief du Sol : la savane herbeuse domine la superficie de plateau avec des montagnes plus de 2.000 mètres d'élévation.....le fleuve CONGO et la rivière N'SELE.

d) Renseignements sur le sous-sol

La commune de MALUKU dispose d'une carrière de masse filtrante exploitée par la REGIDESO pour la purification d'eau. Il est a noter qu'avant la découverte de cette matière (masse filtrante), cette société importait celle-ci de l'étranger

e) Réseaux vanté vitaux

Outre la nationale n°1 qui relie Kinshasa à Kinshasa à Kikwit et la bretelle reliant ce centre comme à la nationale n° 1 MALUKU dispose d'un réseau important des routes de desserte agricole qui malheureusement sont mal entretenus les axes les plus importants sont :

- MALUKU CENTRE –MENKAO CENTRE

- MENKAO CENTRE- MAINDOMBE BAC (vers le fleuve)
- MENKAO CENTRE-KIKIMI via NGANA et BAS-CONGO
- BITA CENTRE-MAINDOMBE BAC (vers le fleuve)
- BUFIRCATION DUMI-NKOMOMO-KIBIRIKA
- BWATABA jusqu'à NKWANGO BAC-BANDU VILLE

f) La végétation dominante

La savane herbeuse entrecoupée par quelques bosquets, et la forêt domine la surface du plateau notamment le long des rivières MAINDOMBE, LUTINI et N'SELE.

G. HYDROGRAPHIE

Lacs : Trois L(3) Petits Lacs a savoir : LEE, NGAINKE et MAKIE dont la superficie s'évalue approximativement de 10a 18 Ha.

Cours d'eau : Quatre (4) grandes rivières a savoir : MAINDOMBE, N'SELE, LUMENE et LUFIMI, partant du SUD vers NORD et qui déversent les eaux dans le fleuve CONGO.

h. La population

Ethnie dominante : Bantou

Tributs dominantes : TEKE (autochtone), NGALA et KONGO (Bas-Congo et Bandundu)

Malgré la prédominance de celles-ci, il est a noter que toutes les tribus de la RDC sont présente a MALUKU

- Statistiques de la démographie :

Hommes : 119.006 Femmes :144.133 Filles : 137.700

TABLEAU DE LA POPULATION GENERALE 2012

N°	SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES	POPULATION NATION										TOTAL GENERAL
		H	F	G	F	TOT	H	F	G	F	TOT	
1	BU	5.186	5.425	6.207	6.196	23.013	-	03	01	03	07	23.20
2	BUMI	6.662	6.868	7.274	6.980	27.784	-	03	02	06	11	27.795
3	KIKIMI	4.710	4.627	5.201	4.854	19.392	-	-	-	-	-	19.392
4	KIMPOKO	4.325	4.349	4.942	4.942	18.458	01	-	-	09	11	18.469
5	KINGKANKATI	8.910	6.084	10.179	10.176	35.349	03	03	01	02	09	35.358
6	KINGNU	4.115	4.135	4.296	4.351	16.897	02	02	-	-	-	16.901
7	KINZONO	4.813	4.686	4.775	5.059	19.333	-	-	-	-	-	19.33
8	MBAKANA	6.383	7.237	7.713	8.559	29.892	04	-	01	-	05	29.897
9	MALUKU	10.975	11.766	18.749	16.980	58.470	10	04	-	02	16	58.486
10	MAINDOMBE	5.188	5.290	6.471	5.653	22.602	32	-	-	01	33	22.635
11	MANGENGENCE	7.156	6.770	7.408	7.362	28.696	13	05	05	08	31	28.727
12	MENKAO	8.008	8.176	8.828	8.738	33.750	05	03	03	07	18	33.768
13	MONAKO	10.975	10.531	18.043	13.562	53.111	02	02	-	-	04	58.115
14	MONGATA	4.769	4.532	5.186	5.161	19.648	-	-	-	-	-	19.648
15	MWE	4.783	4.982	5.125	5.056	12.946	-	-	-	-	-	19.946

16	NGANA	4.789	4.750	5.157	5.126	19.822	-	-	-	-	-	19.822
17	NGUMA	8.079	8.444	8.855	9.167	14.545	02	-	02	-	04	34.649
18	YOSSO	4.233	4.398	4.508	4.744	17.883	-	-	-	-	-	17.883
19	YUO	4.947	5.247	5.316	5.035	20.545	-	-	-	-	-	20.545
TOTAL		119.006	118.297	144.133	137.700	519.136	74	25	16	38	153	519.289

2.2.5 Organisation administrative

DIVISION ET SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES

La commune de MALUKU est composée de :

- a) 19 Quartiers
- b) 10 groupements coutumiers
- c) 07 sous groupements
- d) 448 villages

Aspect hurbano-rural

la commune de MALUKU est urbaine parce qu'elle fait partie intégrante de la ville de Kinshasa mais en caractère rural et a vocation agricole outre ses 19 quartiers administratifs, elle dispose de dix (10) groupements coutumiers et de 07 sous groupements. Sa population vit essentiellement de l'agriculture, la pêche artisanale et l'élevage. La chasse est devenue déliquescence à cause de la destruction du foret par les fabriquant des braises.

2. Aspect touristique

Couvrant plus au moins 80% de la superficie globale de la ville province de Kinshasa ; capitale de la RDC, MALUKU est riche en faune et flore. C'est ainsi qu'elle dispose des plusieurs sites touristiques notamment :

- Le centre d'accueil GAFURA (Quartier MALUKU)
- La chute de Black River(quartier MAINDOMBE)
- Le Site petit paradis
- Auberge au bon repos
- Les Riverains
(Quartier Mangengenge)
- Carrière à masse filtrante

3. Personnel

Autorités territoriales

Bourgmestre et Bourgmestre Adjoint

Chefs des Quartiers et chefs des Quartier Adjoints

Chefs des Groupements

Chefs des sous – Groupements.

Liste normative des autorités Territoriale

Bourgmestre et Bourgmestre Adjoint

N°	NOMS ET POST-NOMS	MATRICULE	GRADE	FONCTION
1	EPIANA NZAMU	N.U.	-	BOURGMESTRE
2	LEKA SAMPIE	528.349	220	BOURGMESTRE ADJOINT

Différentes autorités qui se sont succédées depuis l'indépendance en 1960

N°	NOMS ET POST-NOMS	FONCTION	ANNEE	OBSERVATION
1	NKIE SIMON	Chef de poste	1960-1961	Agent Territorial
2	NGALIEMA PIERRE	Chef de poste	1961-1964	Agent Territorial
3	NSIESI	Chef de poste	1964-1965	Agent Territorial
4	NAIF MAURICE CHARLES	Com .d'arrondisse- ment	-1965	Quelques mois
5	MAKENGO	Commissaire d'Arr.	1965-1967	-
6	NKUAMA VICTOR	Commissaire d'Arr.	1967	Quelques mois
7	MOKOKO IMBIE	Commissaire d'Arr.	1967-1968	-
8	MULELE NKIE MBAMA	Bourgmestre	1968-1977	Par nomination
9	MUAMBA WA TSHIBA	Commissaire de Zone ai	1977	Quelques mois
10	MULELE NKIE MBAMA	Commissaire de Zone	1977-1982	Par election
11	MANDA MONGA NSENGI	Commissaire de Zone ai	1982	Candidat Com Zone
12	MONKOKA LUANDA	Commissaire de Zone ai	1982	Quelques mois
13	MULELE NKIE	Commissaire de	1982-1987	Par election

	MBAMA	Zone		
14	IKUKU ISEKO NKONO	Commissaire de Zone ai	1987	Quelques mois
15	MULELE NKIE MBAMA	Commissaire de Zone	1987-1988	Fin mandat
16	PETIKA MUTEBA J.P.	Commissaire de Zone ai	1988	Candidat Com Zone
17	LABI NGUENE	Commissaire de Zone ai	1988-1989	-
18	MAMBU MBUMI	Commissaire de Zone	1989-1992	Par election
19	AZIZ KUMBI	Commissaire de Zone ai	1992-1994	Députe HCR/PT
20	MAMBU MBUMI	Commissaire de Zone	1994-1995	Suspendu
21	EMBULU MPARA SIMON	Commissaire de Zone ai	1995-1996	Suspendu
22	IKENE MFUMAKANA	Commissaire de Zone ai	1996	Mutation
23	EMBULU MPARA SIMON	Commissaire de Zone ai	1996-1997	Changement Régime
24	NGAMBU IMBALI GEORGES	Bourgmestre	1997-2000	Suspendu
25	EMBULU MPARA SIMON	Bourgmestre ai	2000-2005	Fin mandat
26	PROSPER PAPY KALE LOBOBI	Bourgmestre	2005-2006	Elu Député Prov.
27	J. GOMMAIRE MUSEMENA	Bourgmestre ai	Du 11.01.07 Au 28.03.07	
28	PAPY EPIANA NZAMU	Bourgmestre	Du 28.03.07 Au 23/09/2008	Désigné par Arrêté du Ministre de l'intérieur
29	Sam LEKA SAMPIE	Bourgmestre ai	Du 13/01/2010 Au 12/04/2010	Désigné par la Notification du MINIPROV.PSD
30	PAPY EPIANA NZAMU	Bourgmestre	Du 24/09/08 A ce jour	Désigné par Ordonnance Présidentielle.

CHAPITRE III : PRESENTATION INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Le présent chapitre aborde essentiellement les différents moindres de l'enquête par la présentation des données issues des investigations sur terrain, les interprètes et soumises à l'analyse.

Pour plus de clarté dans notre démarche les différentes données sont réparties dans différents tableaux comprenant les variables ou assertions, la fréquence et la pourcentage.

3.1. Population des enquêtes

D'une manière générale, l'enquête s'intéresse à un liniers, c'est-à-dire l'ensemble des sujets.

Le chercheurs ne peut faire recours qu'à un nombre réduit des sujets quand la présence d'un univers, c'est-à-dire l'ensemble des sujets.

Le chercheur ne peut faire recours qu'à un nombre réduit des sujets nous sommes à la présence d'un univers très important du point de vue numérique quoi qu'il en soit, notre population d'enquête est basée sur les résidents des groupements.

3.2. Échantillon

Selon LWAMBA PA FATAKI, l'échantillon est la proportion de la population enquêtée pour obtenir des renseignements se rapportant à l'ensemble de la population.¹⁶

En ce qui nous concerne, l'échantillon de notre étude est composé de 50 personnes tirées au hasard de l'univers.

3.3. Instrument d'enquête

En questionnaire ce servi d'outils d'enquête, lequel nous a permis de collecter facilement des renseignements possibles en rapport avec notre impôt.

¹⁶ LWAMBA F., notes de cours de démographie, G1 STA, FTD, Kinshasa, 2008-2009, inédite

Pour un questionnaire bien élaboré et structuré, nous avons procédé à une pré-enquête. Ce qui nous a permis d'élaguer certaines questions, voire de sous-questions jugées superficielles ou faisant un double emploi.

3.4. Déroulement de l'enquête

L'enquête se déroulait par la remise du protocole d'accord (questionnaire) aux sujets. A cet effet, nous avons pris des précautions en aidant les analphabètes à remplir ledit protocole. Et pour gagner des temps, le remplissage des questionnaires était opéré séance tenante, **enquêté après enquêté.**

3.5. Dépouillement

Dans le cadre de traitement des données, celles-ci étaient départies dans différents tableaux selon le centre d'intérêt, elles sont synthétisées et commentées.

3.5.1. Quel est le sexe des enquêtés ?

Tableau n° 1 : répartition des enquêtés selon le sexe.

Variable	Fréquence	Pourcentage
Féminin	28	56
Masculin	22	44
Total	50	100

Source : notre enquête

Comme nous pouvons le constater, ce tableau indique que le sexe féminin est majoritaire et représente 28 enquêtés soit 56%, le sexe masculin quant à lui présente une fréquence de 22 sujets soit 44%.

3.5.2. Quel est l'âge des enquêtés

Tableau n°2 : répartition des enquêtés selon la tranche d'âge

Variable	Fréquence	Pourcentage
19 à 25 ans	20	40
36 à 50 ans	10	20
26 à 35 ans	08	16

Moins de 18 ans	06	12
Plus de 50 ans	06	12
Total	50	100

Source : notre enquête

De l'examen des données contenues dans ce tableau, il ressort que le nombre le plus élevé des enquêtés est dans la tranche de 19 à 25 ans et représente 20 enquêtés soit 40%, la tranche de 36 à 50 ans représente 10 enquêtés soit 20%, 87 enquêtés sont dans la tranche de 26 à 35 ans soit 16%, les tranches au moins de 18 ans et plus de 50ans sont est ce que avec respectivement 6 enquêtés, soit 12% par chaque cas.

3.5.3. Quel est le niveau de formation des enquêtés

Tableau n°3: niveau de formations

Variable	Fréquence	Pourcentage
Secondaire	36	72
Supérieur	06	12
Néant	04	08
Primaire	04	08
Total	50	100

Source : notre enquête

Au regard de ce tableau, le niveau secondaire représente 36 enquêtés soit 72%, le supérieur indique 6 enquêtés soit 12%, le néant et le primaire sont ce que et représentés respectivement par 4 sujets soit 8%chaque cas.

3.5.4. Quel est état civil des enquêtés

Tableau n°4 : répartition des enquêtes selon l'état civil

Les analyses portées sur le tableau ci-dessus indiquent que les célibataires ont comme fréquence 24 enquêtés soit 48%, les nommées représentent 22 enquêtés soit 44% tandis que les divorcés et les veuves sont est ce..... 2 enquêtés soit respectivement 4%.

3.5.5. Quelle est la profession exercée par les enquêtés

Tableau n°5 : Répartition des enquêtés selon la profession

Variable	Fréquence	Pourcentage
Agriculteur	22	44
Commerçant	10	20
Couturière	04	20
Enseignant	06	08
Fonctionnaire	04	12
Agent ONG	02	04
Policier	02	04
Total	50	100

Source : notre enquête

L'analyse de ce tableau nous présente la situation suivante :

- 22 enquêtes font de l'agriculture leur professionelles sont en nombre de 22 soit 44%.
- Les commerçants se chiffrent à 10 soit 20%
- Les enseignements représentent 6 enquêtés soit 12%
- Les couturiers et les fonctionnaires sont es écquo respectivement 4 enquêtés soit 8%.
- Enfin, les agents de l'ONG et les policiers sont ex-..... soit respectivement 4%.

3.6. Ménage

Tableau n°06 : Quelle composition du ménage

Variable	Fréquence	Pourcentage
7	06	12
9	06	12
11	06	12
05	04	08
10	04	08
13	04	08

14	047	08
1	02	04
3	02	04
4	02	04
8	02	04
12	02	04
16	02	04
18	02	04
19	02	04
Total	50	100

Source : notre enquête

A l'examen des statistiques tableaux ci-dessus, nous notons ce qui sont :

- Le charge familiale de 7,9 et 12 personnes représente respectivement 6 enquêtés, soit 12% chaque cas
- La charge de 05, 10 et 13 personnes représentent respectivement 4 enquêtés soit un chaque cas 8%
- Ces autre charge notamment 1, 3, 4, 8, 12, 16,18 et 19 personnes par ménagé représentent a égalité, 2 enquêtées soit respectivement 4%

3.7.1. Quel est notre revenu ?

Tableau n°7. : Répartition des enquêtés selon le revenu mensuel

Variable	Fréquence	Pourcentage
10 à 50\$	24	48
100 à 150\$	14	28
50 à 100\$	06	12
150 à 200\$	04	08
500 et plus	02	04
Agent ONG	02	04
Total	50	100

Source : notre enquête

Il ressort des données de ce tableau que majorité se situe en terme de revenu dans la fourchette de 10 à 50\$ avec 25 enquêtés soit 48%, la fourchette de 100 à 150\$ représente 14 enquêtés soit 28%, celle de 50 à 100\$ indique 6 enquêtés soit 12%, de 150 à 200\$ représente 4 enquêté soit 8% et enfin de 300\$ et plus représente 2 enquêtés soit 4%.

3.7.2. Quelle est notre source de revenu ?

Tableau n°8 : Répartition des enquêtes selon la source de revenu.

Variable	Fréquence	Pourcentage
Agriculteur	28	56
Commerce	12	24
Elevage	04	08
Trésor public	04	08
Couture	02	04
Total	50	100

Source : notre enquête

Des observations tirées de ce tableau attestent que 28 enquêtés soit 56% tirent son revenu de l'agriculture, suivi du commerce avec 12 enquêtes soit 24%, l'élevage et le trésor public sont es equo avec respectivement 4 enquêtes soit 8% par chaque cas, et enfin la couture une fréquence de deux enquêtés soit 4%

3.8. Opinion sur la coopérative ?

Quelle est notre

3.8.1. Tableau n°9. : avez-vous remédié sur la coopérative ?

Variable	Fréquence	Pourcentage
Oui	50	100
Non	00	00
Total	50	100

Source : notre enquêté

En ce qui concerne l'idée sur la coopérative, tous les enquêtés se sont exprimés par un « oui » soit nombre de 50 soit 100% tandis que le « Non » a comme fréquence 00 enquêté soit 00%.

3.8.2. Tableau n°10 : y a –t-il une coopérative dans notre contrée. ?

Variable	Fréquence	Pourcentage
Oui	44	88
Non	06	12
Total	50	100

Source : notre enquête

En rapport avec les données cotonnes dans le tableau ci-dessus, nous réalisons que la majorité des enquêtés au nombre se 44 soit 88 reconnaissent l'existence d'une coopérative dans leur contrée, 6 enquêtes 12% ont répondu négativement.

3.8.3. tableau n°11 est vous membre

Variable	Fréquence	Pourcentage
Oui	50	100
Non	00	00
Total	50	100

Source : notre enquête

A savoir si les enquêtés étaient membres d'une coopérative, ils ont tous répondu par l'affirmative soit 100%.

3.8.4. Tableau n°12 : quel type de coopérative

Variable	Fréquence	Pourcentage
Production agricole	22	44
Coopé.....	16	32
Coopération de commercialisation	06	12
Coopérative d'habitat	00	00
Total	50	100

Source : notre enquête

Il ressort de ce tableau que 28 enquêtes soit 56% soit membres d'un coopérative agricole, 16 enquêtes soit 32% sont membre d'une coopération et 06 enquêtés soit 12% sont partie d'une coopération commercialisation.

3.8.5. y a-t-il une nécessité de créer une coopérative pour le développement agricole ?

Tableau n° 13 : nécessité d'une coopération pour développement agricole .

Variable	Fréquence	Pourcentage
Oui	48	96
Sont opinion	02	04
Non	00	00
Total	50	100

Source : notre enquête

Il ressort des statistiques de ce tableau, que une forte majorité d'enquêté au nombre de 48 soit 96 % n'éprouve la nécessité de création d'une coopérative pour le développement agricole, 2 enquêtés soit 4% n'ont exprimé aucune opinion et aucun enquêtés soit 0% pour le non .

3.9 Opinion sur le projet

Tableau n°14: avez-vous de projet dans votre quartier (contrée)

Variable	Fréquence	Pourcentage
Projet agricole	26	52
Projet d'élevage	14	28
Association des commerçants	02	04
Sans opinion	08	16
Total	50	100

Source ;

Concernant l'opinion sur la présence des projets dans le quartier ou contrée, les résultats se présentent comme suit :

- 26 enquêtés soit 52% reconnaissent la présence des projets agricole ;
- 14 enquêtés soit 28 % pour le projet d'élevage ;
- 08 enquêtés soit 16 % n'ont pas exprimé aucune opinion ;
- 02 enquêtés soit 4 % pour l'association des commerçants ;

3.10 Obstacles

Tableau n°15 : Quels sont les obstacles au développement des projets agricoles ?

Variable	Fréquence	Pourcentage
Manque de crédit agricole	27	54
Manque d'eau	17	34
Manque d'encadrement	06	12
Total	50	100

Source ; notre enquête

De la lecture de ce tableau, il s'avère que l'obstacle le plus marquant est le manque de crédit agricole, laquelle assertion est représentée par 27 enquêtés soit 54 %, suivi de manque d'eau avec 17 enquêtés soit 34 %, et le manque d'encadrement est représenté par 06 soit 12 %

Discussion

Après nos investissements, les différentes données collectées sont répartis dans différents tableaux selon le centre d'intérêt commentés.

De cette masse d'informations, nous dégageons les analyses suivantes :

En ce qui concerne l'identité les sujets enquêtes sont majoritairement des femmes soit 56%.

Dans l'ensemble, les enquêtés se situent dans la fourchette d'âges actifs de 19 à 25 ans et représentent moins de 50% SOIT 40% avant en niveau de formation, une forte majorité de 72% ont atteint le niveau secondaire, les analphabètes et primaire sont à égalité soit respectivement 8%. Nous avons noté que les célibataires occupent la

première position avec 24 enquêtés soit 48 %, suivis de mariés 44% les divorcés et veuves représente respectivement 4%. Pour la charge familiale une moyenne de 3 personnes par ménage (150 personnes : 50 enquêtés).

- Au sujet de la profession, revenu et source de revenu, la plateaux de Bateke étant un milieu urbano rural, avec prédominance des aspects vivants, il va de soi que les résidents se livrent principalement aux activités agricoles qui en font leur profession. Les agriculteurs représentent 44%, comme le revenu provient de l'activité agricole soit 56% d'enquêtés. Par ailleurs le revenu mensuel est très faible et se situe dans la fourchette de 10 à 50\$ par enquêtés, soit 48%, ce qui représente presque la moitié (50%) d'enquêtés. Et comme il s'agit d'un territoire urbano-rural, le commerce occupe aussi une place de choix (21 positions) représenté par 12 enquêtés soit 24%. Dans il, au aussi l'élevage le très fort public (l'enseignant et fonctionnaire) respectivement 8% et enfin la coutume quant à elle est représentée faiblement pour 2 enquêtés soit 4%.
- pour le secteur de la coopération (coopérative), 100% d'enquêtés ont mis l'idée sur des coopératives, la forte majorité de 88% d'enquêtés reconnaissent la présence des coopératives dans leur milieu on contrée et 12% disent non quant à la non existence des coopératives dans leur contrée à l'appartenance à une coopérative, 100% disent oui et répartis de la manière suivante : 56% coopérative de production agricole, 32% coopératives épargner et de crédit et 12% coopérative de commercialisation. Quant à la nécessité de création d'une coopérative pour le développement agricole, il se dégage une très large majorité de 96% d'enquêtés qui sont pour la création de cette structure et 4% seulement n'ont pas exprimé leur opinion.
- Ces quartiers on la contrée du plateau de Bateke regroupent quelques projets dont 52% d'enquêtés l'affirment pour le secteur

agricole, 28 % pour l'élevage, 16% sans opinion et 4% font état de l'existence d'une association des commerçants.

Il convient de noter que l'activité commerciale est très active caractérisée par l'entretien du courant d'échange Kinshasa plateau par des produits d'une part et agricoles d'autre part.

- Quant aux obstacles limitent le développement des projets agricoles, nous citons de crédit agricole qui représente 54% d'enquêtés, le manque d'eau 34% et le manque d'encadrement 12%.

Eu égard à tout ce qui précède et considérant la majorité écrasante qui s'exprimée pour la création d'une coopérative pour la développement des projets agricoles, nous optons cette opinion tant en formulant la création d'une fédération des coopératives devant canalisons toutes les préoccupations des coopératives et de leurs membres en vue de booster le développement des projets agricoles et par conséquent la production cela nous permet d'entamer le quatrième chapitre destine au profil de développement.

CHAPITRE IV. DOSSIER PROJET

IV. CONCEPTION DU PROJET

1. **Problème :** manque de lecture de coordination pour le développement des projets agricoles

2. **Variables :**

- Disponibilités des bailleurs de fonds
- Présence du ministère de l'agriculture et du développement
- Présence des coopératives sur le plateau de BATEKE

3. **Contraintes :**

- Grand taille du plateau de BATEKE en termes de superficie
- Modicité du budget affecté au ministère de l'agriculture et du Développement rural
- Manque de banque de financement du secteur agricole

4. **Alternatives**

- Création d'une fédération des coopératives locales
- Renforcement des capacités par la formation des membres des coopératives locales
- Sensibilisation et conscientisation des agriculteurs

5. **Analyse des alternatives**

Après analyse des alternatives, nous avons jugé utile de retenir la première relative à la création d'une fédération des coopératives locales

En effet, une fois fonctionnelle, toutes les préoccupations des coopératives (agriculteurs et éleveurs) seront canalisées par cette structure pour des solutions ce qui éviterait la disposition des efforts

6. **Titre du projet**

- Projet d'appuis à la création d'une fédération des coopératives

IV. 2. ELABORATION DU PROJET

1. But et finalité

Contribuer en développement des projets agricole au travers une fédération des coopératives afin de booster

2. Objet global

Assurer le développement des projets agricoles du plateau de BATEKE

3. Objectifs spécifiques

- Au bout de trois mois rendre la fédération des coopératives fonctionnelle ;
- Acquisition d'un terrain et construction d'un bureau de la fédération
- Assurer la formation des membres des coopératives primaires

4. Résultats attendus

- Fédération des coopératives organisée et fonctionnelle
- Augmentation de la production et de revenu
- Amélioration des conditions de vie des membres

IV. 3. Programmation

1. Echancier des activités

N°	Activités	Responsables	Durée	Début	Fin
1.	Collecte de fond	MBOMA	30jours	1/10/2014	30/0/2014
2.	Sensibilisation des coopératives (membres)	MPASI	7jours	31/10/2014	6/11/2014
3.	Formation des membres	KAMBO	7jours	7/11/2014	13/11/2014
4.	Acquisition terrain	SAMBA	10jours	14/11/2014	23/11/2014
5.	Construction du bureau		16jours	24/11/2014	9/12/2014
6.	Rédaction,	N LANDU	16jours	10/12/2014	25/12/2014

	approbation, statistique et élection des comités de la fédération				
7.	Suivi et contrôle	NGENZA	90jours	01/10/2014	31/12/2014
8.	Evaluation	DUNGU	6jours	26/12/2014	31/12/2014

2. Calendrier GANTT

N°.	Activités	Responsables	Octobre	Novembre	Décembre
1	Collecte de fond	MBOMA			
2	Sensibilisation des maraîchères	MPASI			
3.	Formation des maraîchères	IKAMBO			
4.	Acquisition terrain	SAMBA			
5.	Construction du bureau	SIMBA			
6	Redaction, approbation, statistique et élection comité de la coopérative	NLANDU			
7		NGENZA			
8	Evaluation	DUNGU			

3. Analyse des besoins

a) Besoin en ressources humaines

N°.	Activités	Unité comptable	Nombre	Norme	Total
1	Collecte de fond	jour	30	1JCF=3JT	90
2	Sensibilisation coopératives (membres)	jour	7	1JCF=3JT	21
3.	Formation des maraîchères	jour	7	1JCF=3JT	21
4.	Acquisition terrain	jour	10	1JAT=3JT	30
5.	Construction du bureau	jour	16	1JCB=3JT	48
6	Rédaction, approbation, statistique et élection	jour	16	1JAIMO=3 JT	48

	comité de la fédération				
7	Suivi et contrôle	jour	90		90
8	Evaluation	jour	6	1JE=3JT	18
TOTAL					366

Selon BIT, il faut 220jours de travail pour chaque travailleur. Por notre projet $220/12=18,33 \times 3=55$

$366/55=6,6=7$ personne à recruter par projet

b) Besoin en salaire en \$US

N°	DESIGNATION	NOMBRE	DUREE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
1	Gestionnaire	1	3mois	2000,00	6000,00
2	Architecte	1	1mois	1000,0	1000,00
3.	Secrétaire comptable	1	3mois	1500,00	4.500,00
4.	Technicien	1	3mois	1300 ;00	3000,00
5.	Caissière	1	3mois	1000,00	3900,00
6	Animateur	1	1mois	800,00	800,00
7	formateur	1	3mois	700,00	2100,00
TOTAL					21.300,00

c) Besoin en équipement en \$ US

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U	P.T
1	Matériels	FF	1	2.250,00	2.250,00
2	Fourniture de Bureau	FF	1	200,00	200,00
3	Equipement bureau	FF	1	225,00	225,00
4	Terrain	Pierre	1	200,00	2000,00
TOTAL					4675,00

d) Besoin en matériel et consommables

N°	DESIGNATION	NOMBRE	P.U	P.T
1	Emballage (bidon 25l)	10pces	3,5	35,00
2	Transport matériaux	5	400,00	2000,00
3	Ciment	20sacs	20,00	400,00
4	Moellon	4tonnes	30,00	120,00
5	Barre de fer de 8	16pieces	4	64
6	Fil de recuit	0,15 mc ³	450	67,5
7	Clous	10kg	3	30,00
8	Madrier de 5/10	21pieces	18	378,00
TOTAL				5166,00

e) Besoin en frais généraux

N°	DESIGNATION	UNITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
1	Main d'œuvre	1	200,00	200,00
2	Carburant	30litres	1,50	300,00
3	Carte de communication	3mois	FF	100,00
4	Eau et électricité	3mois	50	150,00
5	Impot et taxes	3mois	50	150,00
TOTAL				1150,00

Budget récapitulatif en \$ US

RECETTES		DEPENCES	
1. Apport 355,01		1) Investissement	
		- Equipement 4675,00	
		S/Total 4.675,00	
2. Apport Extérieure 31968,09		2) Fonctionnement	
		- Salaires 21.300	
		- Matériels et consom. 5.166	
		- Frais généraux 1.150	
		S/Total 27.616	
		3) Imprévu 10% 3.229,1	
Total 35.520,1		Total 35520,1	

Viabilité du projet

1. Appropriation :

Le projet portant création d'une coopérative de production maraîchère constitue une solution pour les agro pratiquants. Cette structure est appelée à canaliser les préoccupations des maraîchère pour une meilleure production.

2. Caution politique

L'implication des autorités locales comme partie prenante est une garantie suffisante. Tant il est vrai que le gouvernement de la République place l'agriculture parmi ses priorités.

3. Validité

Le projet est valable ou validité dans les mesures où il vient répondre à un besoin réel des agriculteurs du plateau de BATEKE

4. Technologie adaptée

Toute la logistique utilisée est à la portée des agriculteurs, dire adaptée et ne peut créer un nouveau problème

5. Implication de la femme

L'implication de la femme est vivement souhaitée et garantie, car l'activité agricole est exercée généralement plus par des femmes que des hommes.

6. Respect de la culture

L'organisation d'une fédération de coopératives ne porte pas atteinte aux bonnes mœurs. Bien au contraire elle cimente l'esprit associatif parmi les agriculteurs et éleveurs

7. Respect de l'environnement

Le présent projet ne peut en aucun cas porter atteinte aux équilibres naturels des écosystèmes.

IV.4. Approche du cadre logique

Ordinogramme des parties concernées

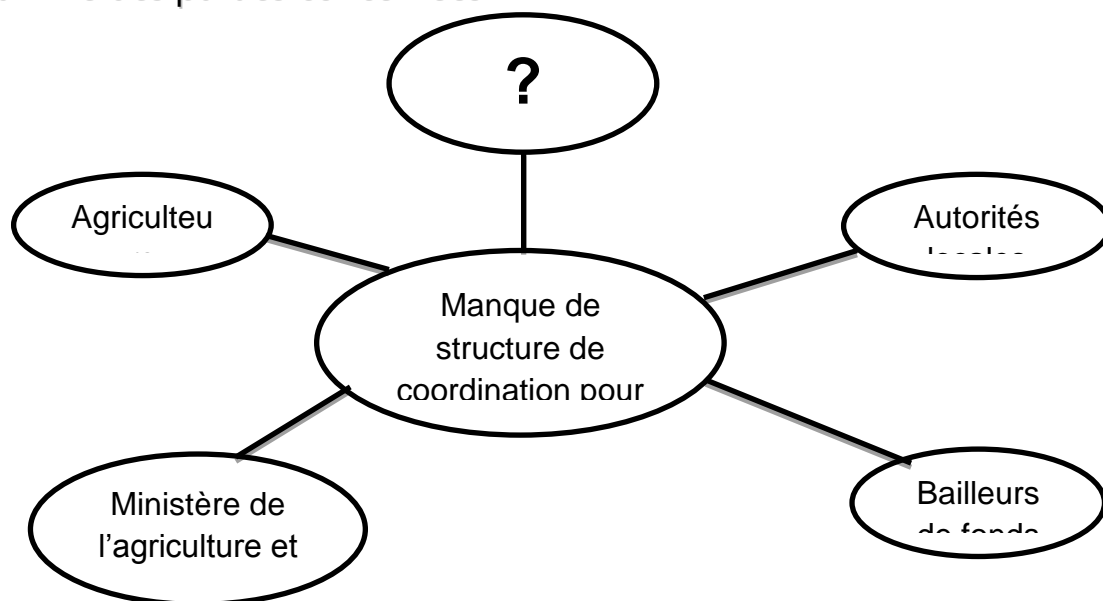
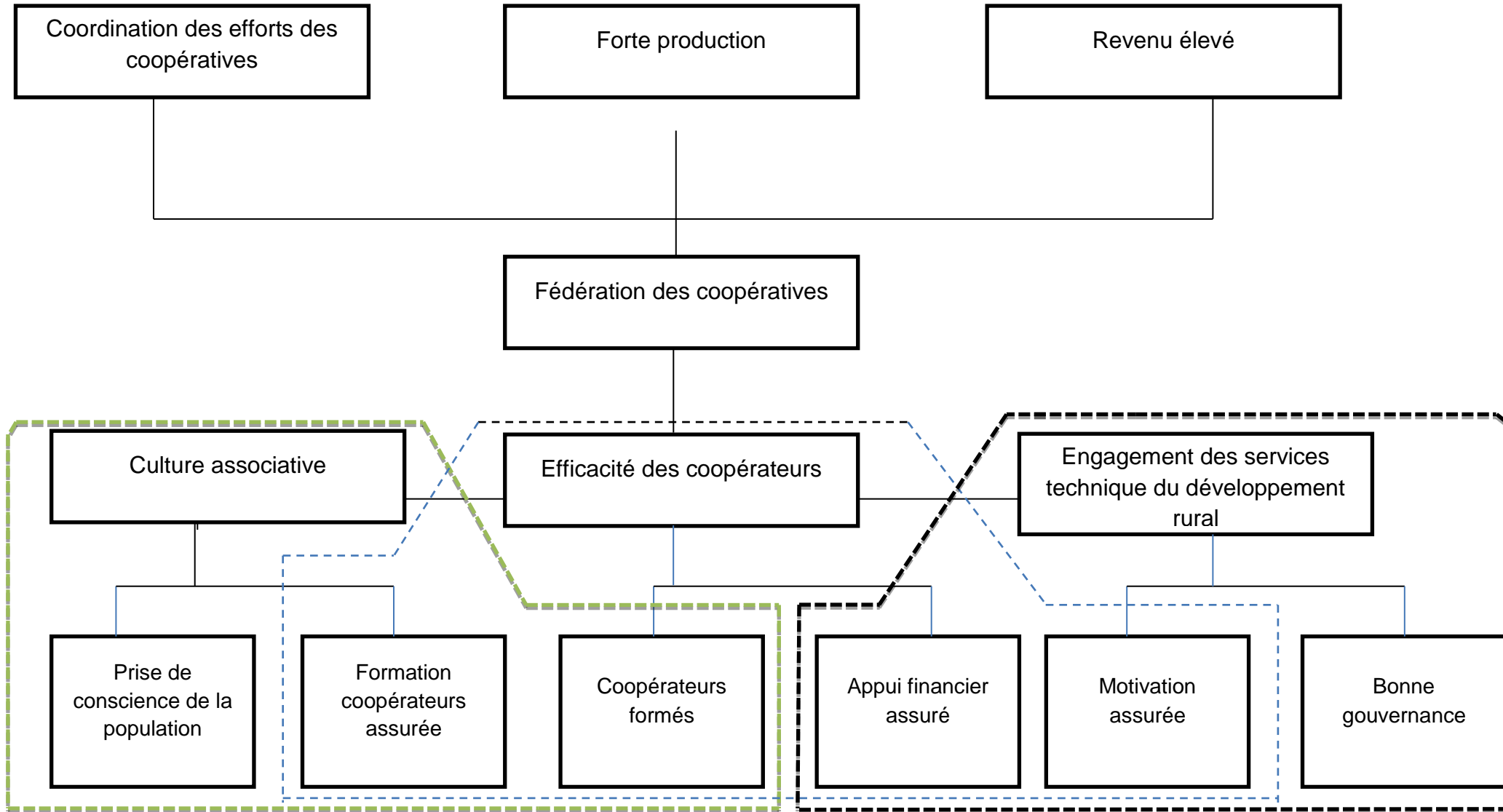


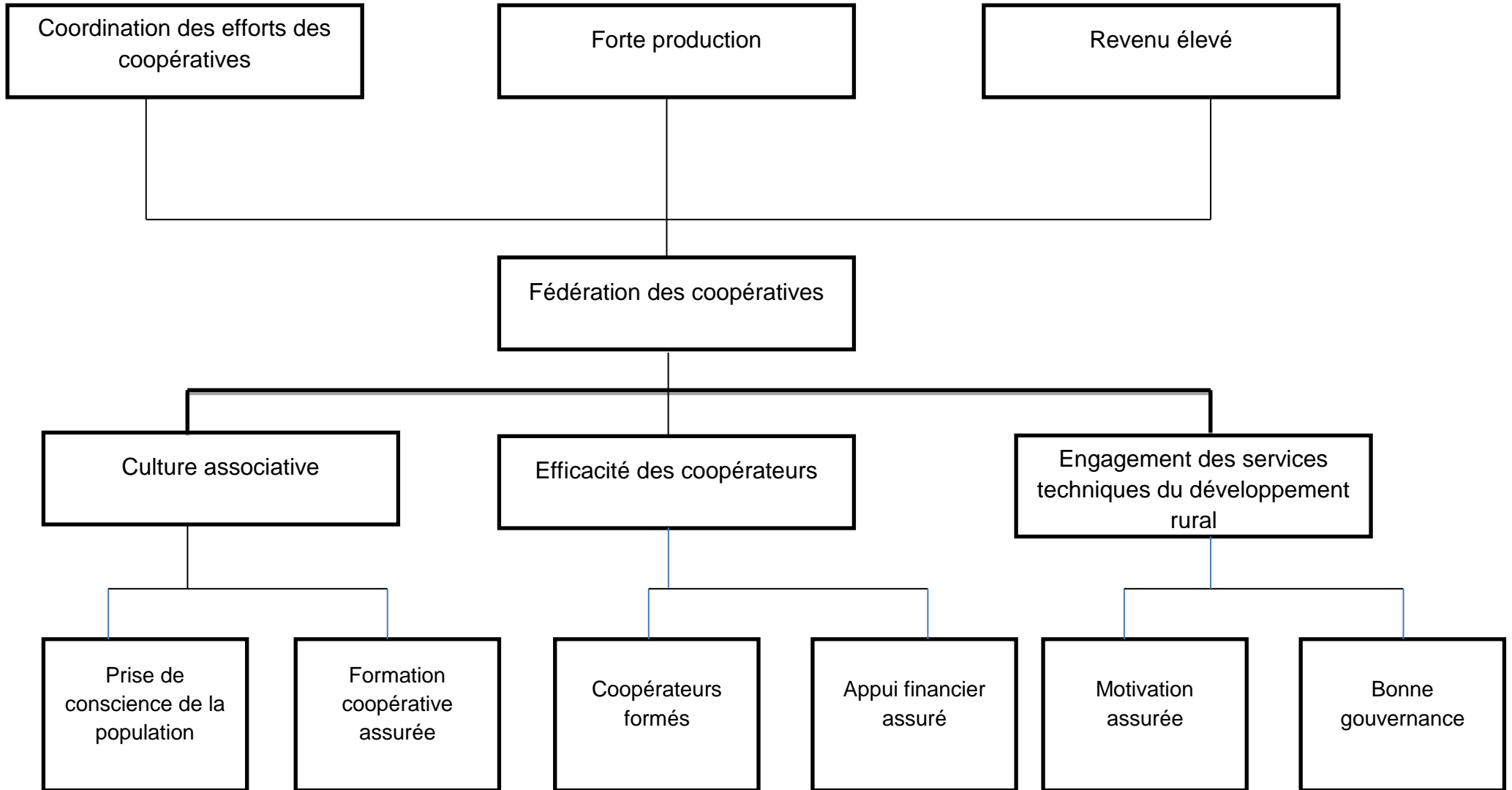
Tableau des parties concernées

Parties concernées	Problèmes	Crainte	Contribution	Gain
Agriculteurs	Pratiques techniques culturelles empiriques	Baisse de la production	Pérennité des activités	Amélioration du revenu
Autorités locales	Insécurité	Abandon site de production	Encadrement de la population	Satisfaction de la population
Bailleurs de fonds	Insuffisances des fonds	Détournements des fonds	Appui financiers au projet	Exécution du projet
Ministère de l'agriculture et du développement rural	Modicité budget	Insécurité alimentaire	Encadrement technique	Amélioration des conditions de vie

Arbre des stratégies



Arbre des résultat/objectifs



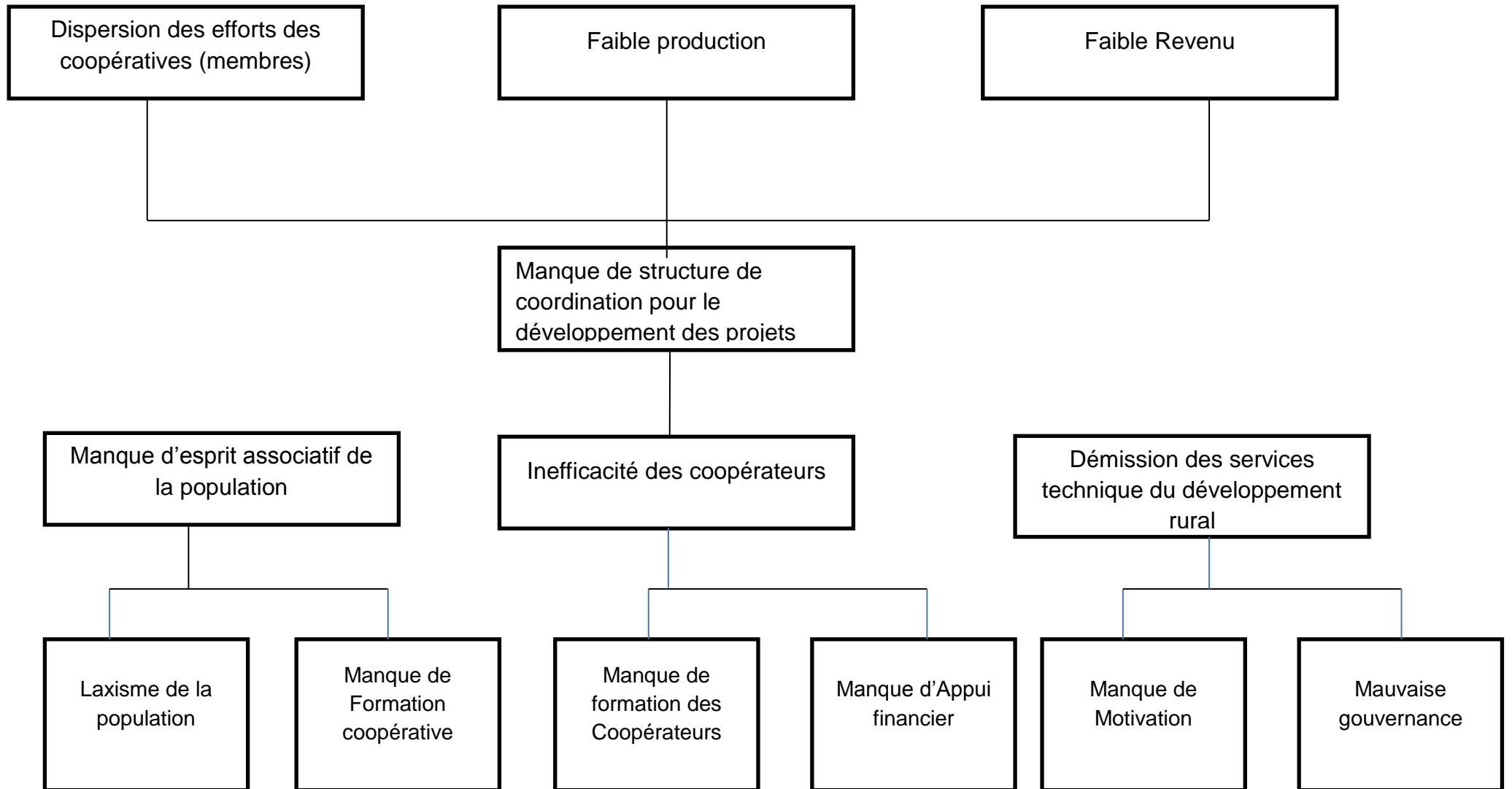


Tableau des stratégies

Indicateur	1 ^{ère} stratégies	2 ^{ème} stratégies	3 ^{ème} stratégies
Appropriation	-	X	-
Validité	X	X	X
Caution politique	X	X	X
Technologie adaptée	X	X	-
Respect de l'environnement	X	X	X
Efficacité	-	X	X
Efficiency	-	X	X
Impact	-	X	X
Pertinence	X	X	X
Décision	Rejeter 5/6	Retenue 9/9	Rejeter 7/9

Cadre logique

	Logique	Indicateurs	Sources vérification SV	hypothèse
Objectifs général	Accroître la population maraîchère par une organisation efficiente	- Production améliorée - Augmentation	Facture autorisation biens acquis	
Objectifs spécifiques	- Au bout de trois mois rendre la coopérative opérationnelle - Acquisition terrain et construction d'un bureau - Former endéans 7 jours les membres de la coopérative	- Comité fédération - Présence physique - 100% membres formé	- Adresse du bureau - Rapport	Non- respect du chronogra mme d'activités
Résultat attendus	- Fédération des coopératives organisé et fonctionnelle - Augmentation de la production et du revenu - Amélioration de conditions de vie des membres			
Activités	1. Collecte des fonds 2. Sensibilisation des coopératives (membres) 3. Formations des membres 4. Acquisition terrain 5. Construction du bureau 6. Rédaction ? approbation, statuts et élection comité de la fédération 7. Suivi et contrôle 8. Evaluation	Moyens : 1. Investissement 2. Fonctionnement - Salaires - Matériels - Frais généraux	Coûts : 4675,00 21.300 5166 1150,00	vol Condition préalable - Comité de fédérati on Disponibilit é des fonds

3. Cycle de vie classique

Phase de la définition	Phase de la planification	Phase de la réalisation	Phase de la terminaison
<ul style="list-style-type: none"> - Identification (classification) d'un besoin - Choix d'un projet - Formulation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de projet - Programmation du projet - Gestion du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus contractuel - Planification détaillée - Exécution du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Transfert au demandeur (remise des produits) - Evaluation du projet (fermeture administrative du projet)

1. La phase de la définition :

C'est au cours de cette phase que la demande des bénéficiaires du projet est clarifiée, les objectifs sont précisés.

2. La phase de la planification

C'est à ce niveau que le contenu de notre projet est défini de façon plus précise. Il y a élaboration du planning détaillé de notre projet en termes d'échéances (échéancier des activités).

En effet, les ressources (humaines, financiers, matérielles, le temps, etc.) et les coûts, les politiques, les procédures de gestion de notre projet sont bien définies ; nous avons organisé aussi un système d'information.

3. La phase de la réalisation

C'est à ce stade que notre projet sera réalisé par rapport au plan que nous avons prévu et en conformité avec les exigences de nos demandeurs qui sont les membres des coopératives du plateau de BATEKE

4. La phrase de la terminaison

C'est à ce niveau que notre projet sera remis de la qui sont nos demandeurs. Enfin, le projet sera évalué et on procédera par la suite à la fermeture administrative

IV. 5 Gestion, suivi et évaluation

1. Organes

Pour la bonne marche de la structure, nous observons scrupuleusement les organes prévus. Pour ce faire, notre projet sera constitué de 3 organes : assemblée générale, le conseil d'administration et secret exécutif. Les rôles de chacun d'eux sont bien définis dans le but d'assurer une bonne gestion.

a) Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de prise des décisions et de grandes orientations d'une structure. Elle regroupe tous les partenaires du projet. Elle se réunit en session ordinaire et extraordinaire et adopte les règlements d'ordre intérieur et du conseil d'administration.

C'est l'organe qui contrôle et veille à la mise en application des décisions de l'Assemblée Générale auprès du Secrétariat Exécutif.

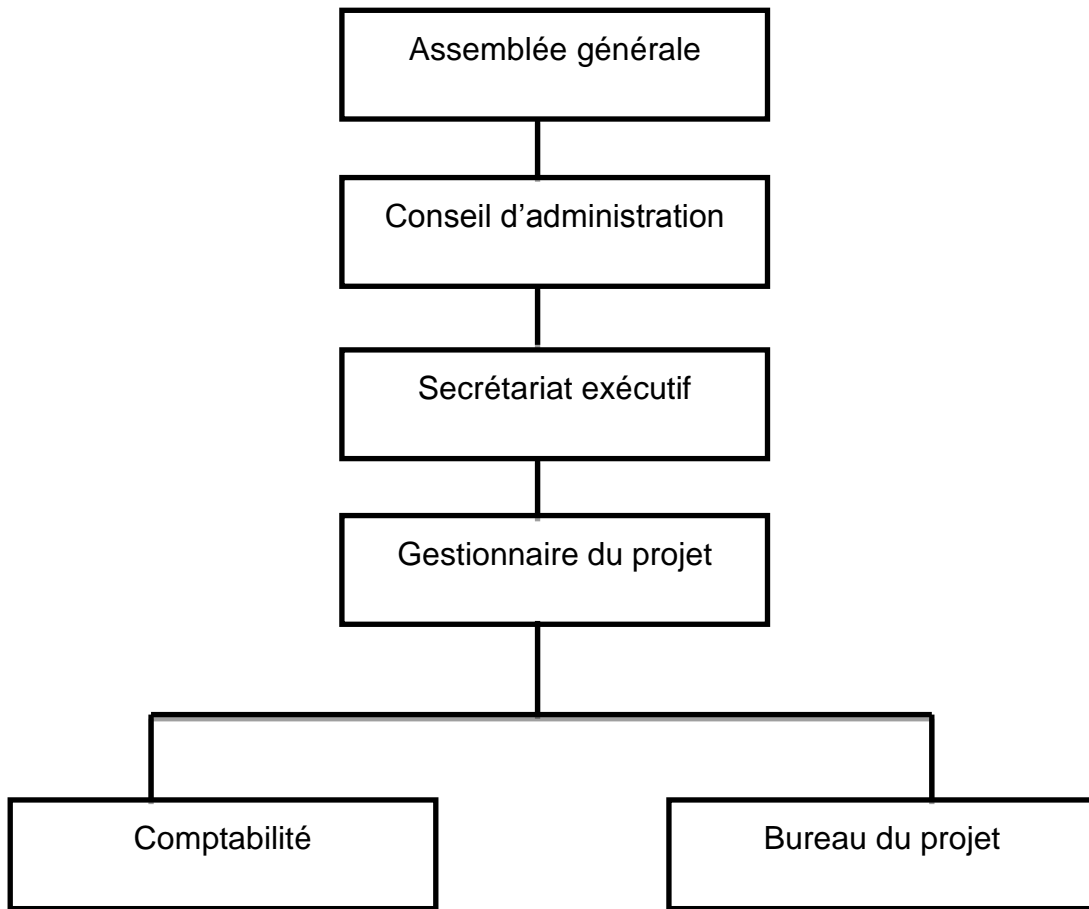
b) Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est constitué de quelques membres élus par l'assemblée générale. Il veille au bon déroulement des activités et prépare la tenue des travaux de l'Assemblée Générale.

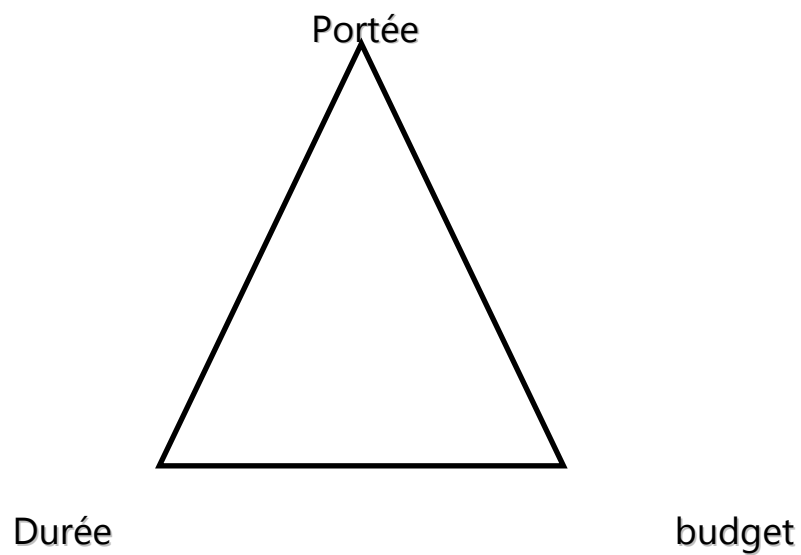
c) Secrétariat exécutif

C'est l'organe qui gère le quotidien du projet, il exécute les décisions prises par l'Assemblée générale. Il est composé du comité de gestion et le personnel du projet.

IV.6 . Organigramme



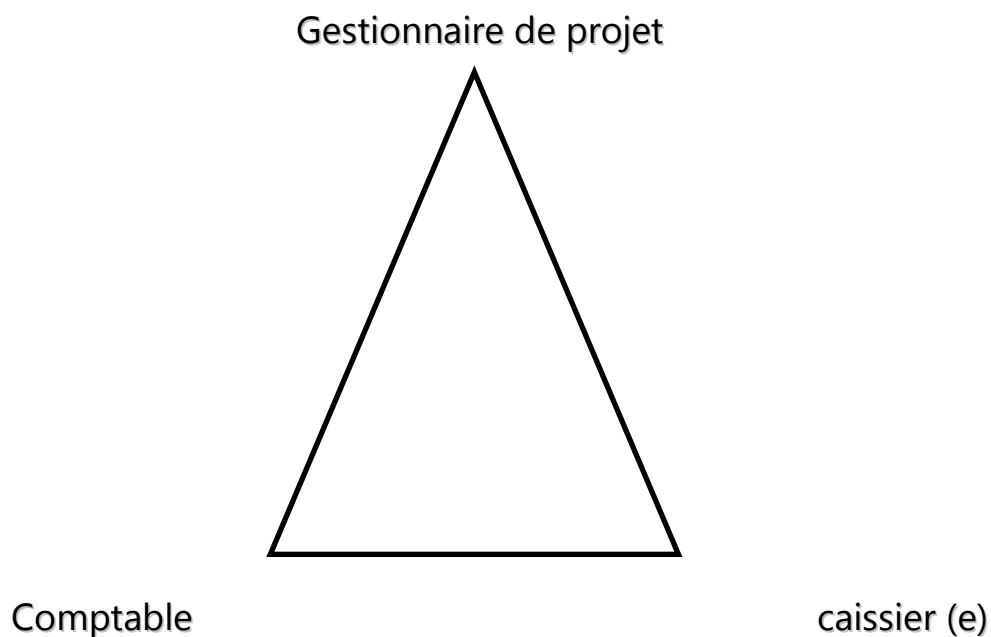
5. Triangle de projet



En cas d'insuffisance de moyen, financier, nous procédons par le triangle de projet, en ajustant la portée et la durée.

Une fois l'une des rubriques est ajustée soit à la hausse où la baisse, le reste des rubriques doivent également être ajustés, soit à la hausse ou, à la baisse. Le budget ne peut pas être ajusté à la hausse car il dépend des bailleurs de fonds.

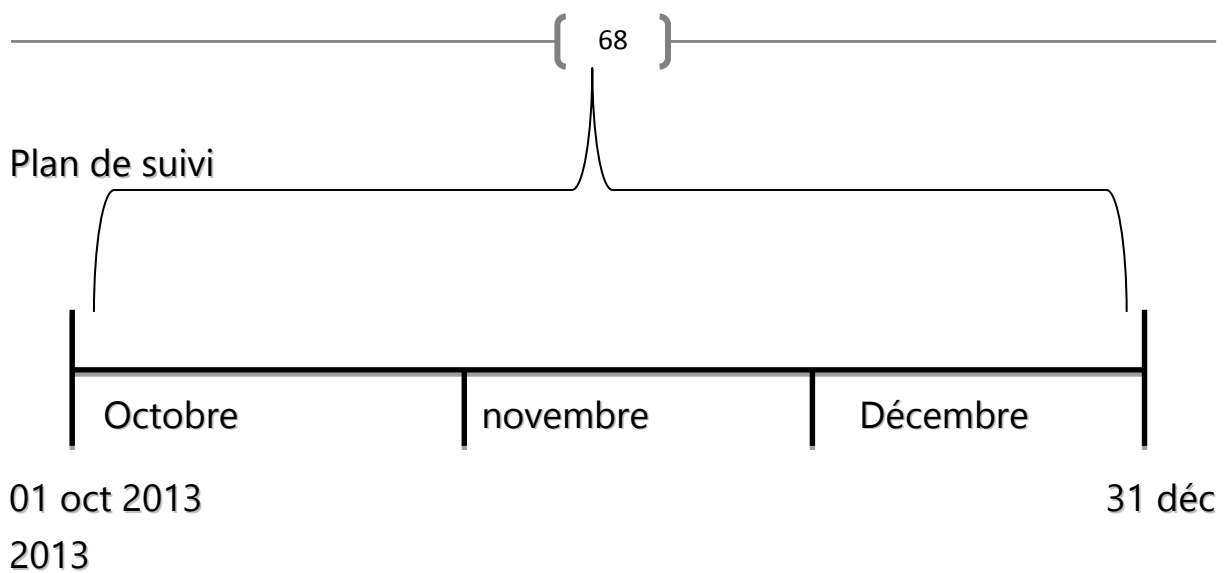
6. Triangle de gestion



Le triangle de gestion est un principe fondamental qu'il faut observer scrupuleusement pour une gestion efficace et régulière du projet. Il est constitué du gestionnaire, comptable et caissier.

Ces trois personnes doivent travailler dans la transparence pour une gestion efficace. Personne parmi elles ne peut cumuler le rôle de l'autre. Le rôle et la responsabilité d'un chacun sont exclusifs.

Le gestionnaire a le pouvoir de veiller et de connaître les types des relations qui existent entre le comptable et la caissière dans le projet.



La structure de suivi est mise en place pour avoir les informations sur le fonctionnement du projet afin de permettre les ajustements sur terrain. Cette structure aura pour mission

- Vérifier les faiblesses, incohérences et les contradictions dans l'exécution du projet ;
- Présenter les rapports des activités.

Plan d'évaluation



a. Objet

Notre évaluation s'intéresse sur les questions des objectifs assignés, les méthodes d'exécution, les techniques utilisées et les méthodes d'organisation, les effets, l'impact, l'efficacité et la pertinence.

b. Moment

Pour le cas de notre projet, l'évaluation sera réalisée à la fin c'est-à-dire notre évaluation se fera à un moment.

c. Préparation de l'évaluation (TDR)

La préparation de l'évaluation permet de planifier dans le temps et de préparer le processus d'acquisition et de gestion des informations nécessaires. Voici les activités qu'on doit réaliser pendant la préparation de l'évaluation :

1. Planification de l'évaluation ;
 2. Définition des objectifs
 3. Déterminer les questions de l'évaluation ;
 4. Elaborer le budget de l'évaluation
- d. Exécution de l'évaluation
1. Etude de terme de référence
 2. Recueil des informations
 3. Analyse de l'information
 4. Conclusion

Plan de trésorerie

Libelle	Bugdet	Octobre	Novembre	Décembre
Recettes				
Repport			152,2	379,00
Apport local	3552,01	3552,01		
Apport ext.	31.968,08			
Total		3552,0	21.120,1	11.000,00
Dépenses				
Equipement	4.675,00	1500,00	3175,00	
Salaires	21300,00	600,00	14200,00	
Matériels	5.166,00	100,00	2166,00	6.500,00
Frais généraux	1.500,00	200,00	2166,00	2000,00
Total	35520,00	3400,00	20741,00	11379,00
A reporter	0	152,00	379,00	00

CONCLUSION GENERALE

Nous voici au terme de notre travail de fin du premier cycle en sciences et techniques de développement est intitulé.

« Analyse de la nécessité d'une coopérative au plateau de Bateke pour le développement des projets agricoles ».

Dans le cheminement de ce travail, nous avons posé la problématique de laquelle, nous avons soulevé deux questions de recherche à savoir.

Quel type d'organisation de pour les agro pratiquants au plateau faut, il pour le développement des projets agricoles au plateau de Bateke ?

Que faire pour y parvenir ?

A ce questionnement, nous avons formulé deux hypothèses selon lesquelles la coopérative serait une réponse par le développement des projets agricoles au un plateau de Bateke, et aussi la sensibilisation sur l'éducation coopérative serait une approche pour organiser les agro pratiquants.

Par ailleurs, nos travaux présents en quatre chapitres circonscrits en auront par une introduction et une conclusion générale en aval.

5. Le premier chapitre traite des généralités et comprend deux sections :
 - La définition des concepts et les aspects théoriques sur la coopérative.
6. Le deuxième chapitre porte sur l'étude du milieu et la situation agricole sur le plateau de Batéké.
7. Le troisième chapitre porte de la présentation interprétation et la discussion des résultats de l'enquête.

8. Le quatrième chapitre aborde enfin sur le dossier de projet de développement.

Après avoir introduire notre rédaction comprennent la problématique, l'hypothèse jusqu'à la subdivision du travail nous passons sur la première chapitre relatif aux généralités

En faite, il faut il rappeler que notre étude poursuit comme objectif globale l'organisation d'une structure devant coordonner les différentes coopératives, opérant au plateau de Bateke.

Après nos investissements, les différentes données collectées sont répartis dans différents tableaux selon le centre d'intérêt commentés.

De cette masse d'informations, nous dégageons les analyses suivantes :

En ce qui concerne l'identité les sujets enquêtes sont majoritairement des femmes soit 56%.

Dans l'ensemble, les enquêtés se situent dans la fourchette d'âges actifs de 19 à 25 ans et représentent moins de 50% SOIT 40% avant en niveau de formation, une forte majorité de 72% ont atteint le niveau secondaire, les analphabètes et primaire sont à égalité soit respectivement 8%. Nous avons noté que les célibataires occupent la première position avec 24 enquêtés soit 48 b, suivis de mariés 44% les divorces et veuves représente respectivement 4%. Pour la charge familiale une moyenne de 3 personnes par ménagé (150 personnes : 50 enquêtés).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. Lexique de l'agriculture « *selon tendies* », paris, 2008, P2.
2. RABAUDM, C, *et Rolland B.*, sophie
3. GRANITZ Modeleine, *Mittoder des sciences sociales*, 10^e éd. DOLLOZ, Paris, 1996, P.317
4. SHOMBE KINYAMBE S. *Méthode de recherche scientifique*, éd. D.U.K, 2002, P.40
5. Déclaration universelle de droit de l'homme, 1948. *Cette philosophie a été par les travaux de Daniel*
6. BINZANGI KAMALANDUA, in élément pour l'élaboration d'une bonne politique environnementale, éd. 2009 à Luozi

A. COURS

1. Alain Damien, Op. cit P495
2. John, R et ALU, *principes de Management*, 2^{ème} édition, ERPI, Québec, 1984, P430
3. MUKADI KAZADI, *Développement communautaire*, Note du cours Ifad, Inédit
4. SETM International, Luc, *Notes de cours sur le planification opérationnelle et contrôle de projet*, Montréal Québec Canada, 2008 P2.
5. NDIABE M. P, Contribution de la coopérative agricole de N'djili CECOMAF à lintrepreuriat des femmes maraîchère, Mémoire, IFAD, Kinshasa, 2011-2012, pp. 22-24, inédit.
6. MOKILI L.B *Notes de cours d'animation et gestion des coopératives*, G3 STS, IFAD, Kinshasa, 2009, inédit

B. TFC OU MEMOIRE

1. LOFALO B.L.F, *la dégradation des ressources naturelles au plateau de Bateke* « cas de l'arbre ou groupement BU » T.F.C, IFAD, Kinshasa, An. Ac.2012 2013, « 11-12
2. NZALA J.P. *Problématique de la rentabilité de l'activité maraîcher à Kimwenz-Gare*, TFC IFAD, Kinshasa 2010-2011, pp. 15-17 indit

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
PLAN DU TRAVAIL.....	iv
<i>0.0. INTRODUCTION.....</i>	<i>1</i>
<i>0.1. PROBLEMATIQUE.....</i>	<i>1</i>
0.2. HYPOTHESE DU TRAVAIL.....	3
0.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET.....	3
0.4. OBJETIF POURSUIVI.....	4
0.4.1. Objectif global.....	4
0.4.2. Objectif spécifique.....	4
0.5. METHODOLOGIE.....	4
0.5.1. Méthode.....	4
0.5.1.1. Méthode analytique.....	4
0.5.1.2. Méthode structuro-organisationnelle.....	4
0.5.2. Technique.....	5
0.5.2.1. Technique documentaire.....	5
0.5.2.2. Observation directe.....	5
0.5.2.3. Enquête.....	5
0.5.2.4. Interview.....	5
0.6. Délimitation temporelle.....	5
0.7. Difficultés rencontrées.....	6
0.8. Subdivision du travail.....	6
CHAPITRE I : GENERALITES.....	7
1.1. Définition des concepts.....	7
1.1.1. Analyse.....	7
1.1.2. NECESSITE.....	7
1.1.3. COOPERATIVE.....	7
1.1.3. Plateau.....	8
1.1.4. Développement durable.....	9
1.1.5. Le développement.....	9
1.1.6. Eco- développement.....	10
1.1.7. Le Développement déséquilibré.....	11
1.1.9. Le développement économique.....	11
1.1.8. Le Développement exogène ou extraverti.....	11
1.1.9. Le développement équilibré.....	12
1.1.10. Le développement paternaliste.....	12
1.1.11. Le développement endogène.....	12
1.1.12. Le développement intégré et participatif.....	13
1.1.13. Le développement social et humain.....	13
1.1.14. Le développement traditionnel.....	14
1.1.15. Le développement communautaire.....	14
1.1.16. PROJET.....	14
1.2. Aspect théoriques sur la coopérative pour selon et selon.....	14
1.3. ASPECT THEORIQUE SUR LA COOPERATIVE.....	15

1.2.1. Note introductive.....	15
1.2.2. Valeurs de la coopérative et fondement du moins.....	16
ORIGINE ET FONDEMENT DU MOUVEMENT COOPERATIF.....	16
1.3.3. La coopérative comme corporation.....	17
1.3.4. Les règles coopératives.....	18
1.3.5. Les principes de la coopérative.....	19
CHAPITRE II : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE.....	27
2.1. HISTORIQUE.....	27
2.2 CONFIGURATION ADMINISTRATIVE.....	27
2.3. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	28
2.4. CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	29
II.1.3 SUBDIVISION DE LA VILLE PROVINCE DE KINSHSA.....	29
II.1.4. LES 4 DISTRICTS ET LEURS COMMUNES.....	30
2.2 Présentation De La Commune De Maluku.....	32
2.2.1 Aperçu Historique.....	32
2.2.3 La création.....	33
2.2.3 La situation géographique.....	33
2.2.5 Organisation administrative.....	38
2. Aspect touristique.....	38
3. Personnel.....	39
CHAPITRE III : PRESENTATION INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.....	41
3.1. Population des enquêtes.....	41
3.2. Échantillon.....	41
3.3. Instrument d'enquête.....	41
3.4. Déroulement de l'enquête.....	42
3.5. Dépouillement.....	42
3.5.1. Quel est le sexe des enquêtés ?.....	42
3.5.2. Quel est l'âge des enquêté.....	42
3.5.4. Quel est état civil des enquêtés.....	43
3.5.5. Quelle est la profession exercée par les enquêté.....	44
3.6. Ménage.....	44
3.7.1. Quel est notre revenu ?.....	45
3.7.2. Quelle est notre source de revenu ?.....	46
3.8. Opinion sur la coopérative ?.....	46
3.8.1. Tableau n°9. : avez-vous remédié sur la coopérative ?.....	46
3.8.2. Tableau n°10 : y a –t-il une coopérative dans notre contrée. ?.....	47
3.8.4. Tableau n°12 : quel type de coopérative.....	47
3.8.5. y a-t-il une nécessité de créer une coopérative pour le développement agricole ?.....	48
3.9 Opinion sur le projet.....	48
3.10 Obstacles.....	49
CHAPITRE IV. DOSSIER PROJET.....	52
IV. CONCEPTION DU PROJET.....	52
IV. 2. ELABORATION DU PROJET.....	53
IV. 3. Programmation.....	53
IV.4. Approche du cadre logique.....	58
IV. 5 Gestion, suivi et évaluation.....	65

IV.6 . Organigramme.....	66
CONCLUSION GENERALE	71
BIBLIOGRAPHIE	73
TABLE DES MATIERES	74